

VILLE DE CLICHY-LA-GARENNE
RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL



LE CONSEIL MUNICIPAL SE RÉUNIRA, À L'HÔTEL DE VILLE, LE :

Mardi 16 juin 2020 à 18h00

Désignation du secrétaire de séance
Approbation du procès-verbal de la séance du 25 mai 2020

I. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

1.1 Attribution du Maire – Délégations du conseil municipal

II. FINANCES

2.1 Exercice 2020 - Vote des taux des fiscalités directes

III. DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN DES COMMISSIONS MUNICIPALES

- 3.1** Commission communale des impôts directs
- 3.2** Règlement intérieur relatif à la commission d'appel d'offres et à la commission de délégation de service public
- 3.3** Commission d'appel d'offres
- 3.4** Commission de délégation de service public
- 3.5** Commission consultative des services publics locaux
- 3.6** Commission communale du règlement de voirie
- 3.7** Règlement intérieur relatif à la commission d'attribution des places pour les structures d'accueil de la petite enfance
- 3.8** Commission d'attribution des places pour les structures d'accueil de la petite enfance
- 3.9** Commission communale Handicap et Accessibilité
- 3.10** Commission municipale Dénomination des rues et lieux publics
- 3.11** Commission municipale Finances
- 3.12** Commission municipale Action sociale, Education, Sport, Enfance, Culture et Jeunesse
- 3.13** Commission municipale Aménagement, Hygiène, Sécurité, Prévention, Commerce, logement et Environnement
- 3.14** Commission municipale services Techniques, Voirie et Travaux

IV. DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS

- 4.1** Conseil d'administration du Centre communal d'action sociale (CCAS)
- 4.2** Conseil d'exploitation de la régie halles et marchés
- 4.3** Conseil d'exploitation de la régie office du tourisme
- 4.4** Conseil d'exploitation de la régie stationnement payant sur voirie

V. DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN DES ORGANISMES DIVERS

- 5.1** Conseil de surveillance de la Fondation Roguet
- 5.2** Association pour la gestion mutualisée des Fonds Européens des Hauts-de-Seine (GMFE92)
- 5.3** Correspondant « Défense »
- 5.4** Correspondant « Sécurité Routière »
- 5.5** Licence d'exploitation, de producteur et diffuseur de spectacles pour la ville de Clichy
- 5.6** Ligne 14 – commission de règlement amiable de litiges commerciaux
- 5.7** Réseau des collectivités territoriales pour une économie solidaire (RTES)
- 5.8** Fonds de dotation territorial nommé « Clichy Mécénat »
- 5.9** Assemblée générale et conseil administration du Groupement d'intérêt Public Maximilien

VI. DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

- 6.1** Écoles maternelles
- 6.2** Écoles élémentaires
- 6.3** Ecoles primaires
- 6.4** Collège Jean Jaurès
- 6.5** Collège Jean Macé
- 6.6** Collège Vincent Van Gogh
- 6.7** Lycée Newton/ENREA
- 6.8** Lycée d'enseignement professionnel René Auffray

VII. DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN DES STRUCTURES INTERCOMMUNALES ET SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

- 7.1 Conseil métropolitain de la Métropole du Grand Paris
- 7.2 Établissement public territorial Boucle Nord de Seine
- 7.3 Comité stratégique de la société du Grand Paris
- 7.4 Commission Locale d'Évaluation des Charges Territoriales (CLECT) de l'Établissement Publics Territoriale
- 7.5 Commission Locale d'évaluation des charges territoriales (CLECT) de la Métropole du Grand Paris
- 7.6 Métropole du Grand Paris – commission consultative de l'énergie
- 7.7 Comité de pilotage et comités techniques Mutualisation de l'information géographique
- 7.8 SIVU de restauration collective Co.Cli.Co.
- 7.9 Syndicat Mixte Autolib' et Vélib Métropole
- 7.10 CITALLIOS
- 7.11 Syndicat intercommunal de la périphérie de Paris pour l'électricité et les réseaux de communication (SIPPEREC)
- 7.12 Syndicat des communes de la région parisienne pour le service funéraire (SIFUREP)
- 7.13 Syndicat des eaux Ile-de-France
- 7.14 Syndicat intercommunal pour le gaz et l'électricité en Ile-de-France (SIGEIF)

Compte tenu des circonstances exceptionnelles, l'accès au public ne sera pas autorisé afin de respecter les règles sanitaires en vigueur conformément au décret n° 2020-663 du 31 mai 2020.

Dans ces conditions, la séance fera l'objet d'une retranscription en direct sur le site internet de la ville.

CLICHY, LE 09 JUIN 2020

SIGNÉ :
RÉMI MUZEAU
MAIRE DE CLICHY-LA-GARENNE
PRÉSIDENT DU TERRITOIRE BOUCLE-NORD-DE-SEINE
VICE-PRÉSIDENT DU DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—
EXTRAIT
du Registre des délibérations du conseil municipal
—

—o—
DEPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—o—
SEANCE DU MARDI 16 JUIN 2020
Convocation du mardi 9 juin 2020

—o—

Etaient présents :

M. Rémi MUZEAU, maire, président de séance,
M. Stéphane COCHEPAIN, Premier adjoint au maire, Mme Alice LE MOAL, M. Patrice PINARD, Mme Evetyne LAUER,
M. Luc MERCIER, Mme Véronique CABASSET, M. Sébastien RENAULT, Mme Véronique LORTAT-JACOB, M. François
MORVAN, Mme Danielle RIPERT, M. Georges ROUX, Mme Caroline MERCIER, M. Stéphane FOUCHER-ALAUQUI,
Mme Marine DEFAUX, adjoints au maire ;
Mmes Josette de MARVAL, Marie-Jeanne COLOMBO, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mmes Alvine
MOUTONGO-BLACK, Patricia BEHAL, Agnès DELACROIX, Marie-Astrid ALBERT, MM. Antonio MORAIS, Richard VINCE,
Benôit de la RONCIERE, Mme Delphine de PAOLI, M. Guillaume PORCHERON, Mme Capucine CANDELLE, MM. Loïc
PERON, Michaëli ALBOU, Mmes Anne-Charlotte PIERARD, Solène MOULINEC, MM. Julien BOUCHET (jusqu'à 19h03 et
à partir de 20h19), Maxence DUCROQUET, Mme Marie-Ange BADIN, MM. Adrien DEUDON, Cédric ANÉ (à partir de
18h14), Alain FOURNIER, Mme Naïma SELLAM, M. Michel LEJEUNE-MENGWANG, Mme Charlotte NIEWIADOMSKI,
M. Aïssa TERCHI, Mme Alice NORET, MM. Hicham DAD (à partir de 18h19), Paul RIEUSSET, Mme Clotilde VEGA-
RITTER, conseillers municipaux.

Etaient représentés :

Mme Imane ACHOUR par M. Patrice PINARD
M. Pierre LESPAGNOL par Mme Alice LE MOAL
M. Julien BOUCHET par Mme Véronique CABASSET (de 19h03 à 20h19)
M. Jean-Luc BRACHET par M. Paul RIEUSSET

Étaient absents :

M. Cédric ANÉ (jusqu'à 18h14), M. Hicham DAD (jusqu'à 18h19).

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Caroline MERCIER

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SEANCE PUBLIE PAR AFFICHAGE, LE

23 JUIN 2020

—
Pour extrait conforme :
Clichy-la-Garenne, le 17 juin 2020

Le Maire,

Rémi MUZEAU
Président du territoire Boucle Nord de Seine
Vice-Président du département des Hauts-de-Seine



Accusé de réception en préfecture 092-219200243-20200616-DSGLC20_07107- DE Date de télétransmission : 01/07/2020 Date de réception préfecture : 01/07/2020
--

VILLE DE CLICHY-LA-GARENNE
Séance du conseil municipal du 16 juin 2020

Vœu

Objet : Vœu proposé par Madame Charlotte NIEWIADOMSKI

Monsieur le Maire, chers collègues,

En novembre 2019, la municipalité de Clichy se réjouissait de fêter le premier anniversaire de son partenariat avec l'UNICEF qui considère Clichy comme une ville « amie des enfants » et les 30 ans de la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE). Clichy se distinguerait par la qualité de ses actions et initiatives envers les moins de 18 ans et par la mise en œuvre des principes de la CIDE. Pourtant ces principes ont été bafoués pour une partie des Clichois.

Selon la CIDE, et depuis la loi Jules Ferry du 28 mars 1882 reprise par le Code de l'éducation de la République française, « l'enseignement primaire est obligatoire et gratuit pour tous ». Cette obligation s'applique dès 3 ans pour tous les enfants français ou étrangers résident en France. Elle devrait s'appliquer également à Clichy.

Pourtant, ce n'est pas le cas pour les enfants hébergés avec leurs parents chez des amis, dans la famille ou à l'hôtel. Plusieurs mois s'écoulent parfois entre la demande formulée auprès de Clichy-famille et la scolarisation effective. Des mois sans école chaque année pour des dizaines d'enfants, c'est une véritable discrimination !

Un réseau d'aide s'est constitué à Clichy, composé de RESF, la FCPE, les Délégués départementaux de l'éducation nationale (DDEN), le SNUIPP (syndicat enseignant), COALLIA (centre d'hébergement), les Restos du cœur, la Croix rouge, le Secours catholique, le Secours populaire, SFM (Solidarité formation médiation) et la Ligue des droits de l'homme. Sans l'intervention de ce collectif, les délais seraient encore plus longs. Des enfants d'âge préélémentaire ont parfois été privés d'une année scolaire complète du fait du refus par Clichy-famille de valider leur « dossier » d'inscription.

Depuis quatre ans, plus d'une centaine d'enfants victimes de blocages administratifs ont été recensés. Sans compter toutes les familles qui ne sont pas connues des associations.

Pour inscrire un enfant, une municipalité n'a besoin que de trois documents : un prouvant son état civil, le carnet de vaccination à jour et une preuve de résidence sur la commune, cette dernière pouvant être établie selon les textes « par tous moyens » et « s'entendre de façon aussi large que possible ».

Pourtant, en toute illégalité, Clichy exige des familles hébergées des documents supplémentaires souvent difficiles ou impossibles à produire : attestation AME pour des familles qui viennent d'arriver en France et ne peuvent en disposer, taxe d'habitation pour des familles arrivées depuis moins d'un an... Tant qu'il manque une pièce, le « dossier » est déclaré incomplet et l'enfant n'est pas scolarisé. De plus, si la domiciliation

administrative d'une famille n'est pas sur Clichy, la scolarisation est empêchée, alors même que le CCAS de Clichy refuse d'accorder cette domiciliation si les enfants ne sont pas scolarisés sur la ville.

Enfin, lorsque le dossier est considéré comme « complet » par Clichy-famille, il doit être visé par l'élu référent. Jusqu'en mars 2020, c'était Madame Cabasset qui validait au final les inscriptions. Il semblerait que dorénavant, ces dossiers soient visés par Monsieur Muzeau. Depuis quand une inscription à l'école est-elle un acte politique ? Ou plutôt, quel message politique voulez-vous passer, chers collègues de la majorité, en vous arrogent le droit de valider ou non les inscriptions de ces enfants à l'école ?

Suite à l'intervention des associations auprès de la direction académique, il a été rappelé par les services de l'État que les directeurs d'école peuvent scolariser provisoirement les enfants sur proposition de l'inspection de circonscription. Mais pour le savoir, il faut que les familles se soient adressées à l'école ou aux associations après que l'administration municipale les a chargées de « compléter leur dossier ». De plus, l'admission de ces enfants reste provisoire et ne leur donne pas accès aux activités périscolaires le temps que leur inscription définitive soit actée.

Malgré plusieurs rencontres avec le maire et les élus concernés, la saisine du défenseur des droits, l'envoi d'une lettre ouverte à l'UNICEF pour dénoncer ces pratiques discriminatoires qui violent la Convention internationale des droits de l'enfant, la situation perdure. En outre, l'inscription de ces enfants au fil de l'année et de manière tardive a un impact sur les effectifs dans les classes et perturbe l'équilibre des écoles.

Les familles hébergées ne doivent plus être obligées de mener un combat pour l'accès à l'éducation ! Les associations mobilisées ne veulent plus devoir défendre les enfants un à un, pour leur scolarisation. Ce ne sont pas les familles dont les dossiers sont déclarés incomplets qui sont en faute. C'est la municipalité qui est dans l'illégalité en freinant la scolarisation de dizaines d'enfants chaque année.

Nous proposons donc de mettre aux voix ce soir, Monsieur le Maire, chers collègues, le vœu suivant :

« Le Conseil municipal de Clichy-la-Garenne respectera la loi en scolarisant tous les enfants résidant sur son territoire sans délai et sans discrimination, en n'exigeant que les trois documents légalement requis. »

Adopté à l'unanimité

Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20200616-DSGLC20_07107-
DE
Date de télétransmission : 01/07/2020
Date de réception préfecture : 01/07/2020

EXTRAIT
du Registre des délibérations du conseil municipal

—o—
DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—o—
SÉANCE DU MARDI 16 JUIN 2020
Convocation du mardi 9 juin 2020

—o—

Etaient présents :

M. Rémi MUZEAU, maire, président de séance,
M. Stéphane COCHEPAIN, Premier adjoint au maire, Mme Alice LE MOAL, M. Patrice PINARD, Mme Evelyne LAUER,
M. Luc MERCIER, Mme Véronique CABASSET, M. Sébastien RENAULT, Mme Véronique LORTAT-JACOB, M. François MORVAN, Mme Danielle RIPERT, M. Georges ROUX, Mme Caroline MERCIER, M. Stéphane FOUCHER-ALAQUI,
Mme Marine DEFAUX, adjoints au maire ;
Mmes Josette de MARVAL, Marie-Jeanne COLOMBO, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mmes Alvine MOUTONGO-BLACK, Patricia BEHAL, Agnès DELACROIX, Marie-Astrid ALBERT, MM. Antonio MORAIS, Richard VINCE, Benoît de la RONCIERE, Mme Delphine de PAOLI, M. Guillaume PORCHERON, Mme Capucine CANDELLE, MM. Loïc PERON, Michaël ALBOU, Mmes Anne-Charlotte PIERARD, Solène MOULINEC, MM. Julien BOUCHET (jusqu'à 19h03 et à partir de 20h19), Maxence DUCROQUET, Mme Marie-Ange BADIN, MM. Adrien DEUDON, Cédric ANÉ (à partir de 18h14), Alain FOURNIER, Mme Naïma SELAM, M. Michel LEJEUNE-MENGWANG, Mme Charlotte NIEWIADOMSKI, M. Aïssa TERCHI, Mme Alice NORET, MM. Hicham DAD (à partir de 18h19), Paul RIEUSSET, Mme Clotilde VEGARITTER, conseillers municipaux.

Etaient représentés :

Mme Imane ACHOUR par M. Patrice PINARD
M. Pierre LESPAGNOL par Mme Alice LE MOAL
M. Julien BOUCHET par Mme Véronique CABASSET (de 19h03 à 20h19)
M. Jean-Luc BRACHET par M. Paul RIEUSSET

Étaient absents :

M. Cédric ANÉ (jusqu'à 18h14), M. Hicham DAD (jusqu'à 18h19).

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Caroline MERCIER

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SÉANCE PUBLIÉ PAR AFFICHAGE, LE 19 JUIN 2020

Pour extrait conforme :
Clichy-la-Garenne, le 17 juin 2020

Le Maire,

Rémi MUZEAU
Président du territoire Boucle Nord de Seine
Vice-Président du département des Hauts-de-Seine



Publié le : 19 JUIN 2020

Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20200616-DSGLC20_07018-
DE
Date de télétransmission : 19/06/2020
Date de réception préfecture : 19/06/2020

VILLE DE GLICHY-LA-GARENNE
Séance du conseil municipal du 16 juin 2020

Délibération n° 2020/S02/ 1.1

Objet : Attribution du Maire – Délégations du conseil municipal

Le conseil,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L.2122-22 ;

Considérant que le conseil municipal peut déléguer au Maire un certain nombre de compétences afin de faciliter le fonctionnement des services municipaux et d'accélérer le règlement des affaires;

Considérant que le Maire rendra compte au conseil municipal des décisions qu'il aura prises en application de cette délégation ;

Entendu l'exposé de Monsieur Stéphane COCHEPAIN, 1^{er} adjoint au maire,

Après en avoir délibéré :

ARTICLE 1 - Le maire est chargé, par délégation du conseil municipal et pour la durée de son mandat, d'exercer les pouvoirs suivants :

1° arrêter et modifier l'affectation des propriétés communales utilisées par les services publics municipaux et de procéder à tous les actes de délimitation des propriétés communales ;

2° fixer, dans la limite de 5000 euros par droit unitaire, les tarifs des droits prévus au profit de la commune qui n'ont pas un caractère fiscal, en particulier les droits de voirie, de stationnement, de dépôt temporaire sur les voies et autres lieux publics, et d'occupation du domaine communal applicables aux occupations exceptionnelles ou autorisées en urgence. En outre, le montant des tarifs à caractère non fiscal ainsi fixés pourra être majoré ou minoré dans la limite de 15% par an ;

3° procéder à la réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus dans les budgets et à toutes opérations financières utiles à la gestion de l'encours de dette : remboursements anticipés des contrats en cours, avec ou sans indemnités, refinancement d'un contrat par un nouvel emprunt, avec possibilité d'intégration de l'indemnité compensatrice dans le capital restant dû, transformation d'un contrat en taux fixe à taux variable ou d'un contrat à taux variable en taux fixe ;

4° prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, sans limite de montant, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;

5° décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans. La délégation porte sur le domaine communal public ou privé. Elle recouvre également

le non-renouvellement ainsi que la résiliation des conventions d'occupation de moins de douze ans ;

6° passer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférentes ;

7° créer, modifier et supprimer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux ;

8° prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières ;

9° accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges ;

10° décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4 600 euros par unité ;

11° fixer les rémunérations et de régler les frais et honoraires des avocats, notaires, huissiers de justice et experts ;

12° fixer, dans les limites de l'estimation des services fiscaux (domaines), le montant des offres de la commune à notifier aux expropriés et de répondre à leurs demandes ;

13° décider de la création de classes dans les établissements d'enseignement ;

14° fixer les reprises d'alignement en application d'un document d'urbanisme ;

15° exercer, au nom de la commune, les droits de préemption définis par le code de l'urbanisme, que la commune en soit titulaire ou délégataire, de déléguer l'exercice de ces droits à l'occasion de l'aliénation d'un bien selon les dispositions prévues au premier alinéa de l'article L. 213-3 de ce même code, dans la limite des crédits inscrits au budget;

16° intenter au nom de la commune les actions en justice ou de défendre la commune dans les actions intentées contre elle, dans les cas définis par le conseil municipal;

- *A ester en justice, avec tous pouvoirs, au nom de la commune de Clichy-la-Garenne ;*
- *A Intenter toutes les actions en justice et à défendre les intérêts de la commune dans l'ensemble des cas susceptibles de se présenter, tant en première instance qu'en appel et cassation, devant les juridictions de toute nature, dont les juridictions administratives et judiciaires, pour toute action quelle que puisse être sa nature, qu'il s'agisse notamment d'une assignation, d'une intervention volontaire, d'un appel en garantie, d'une constitution de partie civile, d'un dépôt de plainte avec constitution de partie civile, d'une citation directe, d'une procédure de référé, d'une action conservatoire ou de la décision de désistement d'une action. Il pourra se faire assister par l'avocat dans le cadre des marchés publics en cours.*
- *A transiger avec les tiers dans la limite de 5 000 €.*

17° régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules municipaux suivant les conditions du contrat d'assurance souscrit par la Ville ;

18° donner, en application de l'article L. 324-1 du code de l'urbanisme, l'avis de la commune préalablement aux opérations menées par un établissement public foncier local ;

19° signer la convention prévue par le quatrième alinéa de l'article L. 311-4 du code de l'urbanisme précisant les conditions dans lesquelles un constructeur participe au coût d'équipement d'une zone d'aménagement concerté et de signer la convention prévue par le troisième alinéa de l'article

L. 332-11-2 du même code précisant les conditions dans lesquelles un propriétaire peut verser la participation pour voirie et réseaux ;

20° réaliser les lignes de trésorerie sur la base d'un montant maximum de 5 millions d'euros ;

21° exercer ou déléguer, en application de l'article L. 214-1-1 du code de l'urbanisme, au nom de la commune, le droit de préemption défini par l'article L. 214-1 du même code, lorsque le montant du bien soumis à préemption est inférieur à 1 million d'euros H.T;

22° exercer au nom de la commune le droit de priorité défini aux articles L. 240-1 à L. 240-3 du code de l'urbanisme ;

23° prendre les décisions mentionnées aux articles L. 523-4 et L. 523-5 du code du patrimoine relatives à la réalisation de diagnostics d'archéologie préventive prescrits pour les opérations d'aménagement ou de travaux sur le territoire de la commune ;

24° autoriser, au nom de la commune, le renouvellement de l'adhésion aux associations dont elle est membre ;

25° sans objet

26° demander l'attribution de subventions à l'Union Européenne, à l'État, aux collectivités locales, aux établissements publics administratifs, aux établissements publics industriels et commerciaux aux fondations reconnues d'utilité publique et aux organismes parapublics dans la limite de 500 000 euros par demande de subvention ;

27° procéder au dépôt de demandes d'autorisations d'urbanisme et déclarations relatives aux travaux de démolition, de transformation ou d'édification des biens municipaux pour des projets n'entraînant pas la création ou la disparition d'une surface de plancher strictement supérieure à 500 m² ;

28° exercer, au nom de la commune, le droit prévu au I de l'article 10 de la loi n° 75-1351 du 31 décembre 1975 relative à la protection des occupants de locaux à usage d'habitation ;

29° ouvrir et organiser la participation du public par voie électronique prévue au I de l'article L. 123-19 du code de l'environnement.

ARTICLE 2.- DÉLÈGUE au Maire, pour la durée de son mandat, le soin de saisir pour avis la commission consultative des services publics locaux sur tout projet de délégation de service public, sur tout projet de création d'une régie dotée de l'autonomie financière, sur tout projet de partenariat et sur tout projet de participation du service de l'eau ou de l'assainissement à un programme de recherche et de développement tels que visés à l'article L. 1413-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

ARTICLE 3. - Les décisions à prendre en vertu de la présente délégation pourront être signées dans tous les cas par le Maire, l'adjoint délégué ou un conseiller municipal ayant reçu délégation dans les matières dont relèvent lesdites décisions.

ARTICLE 4. - Sans préjudice des délégations de fonctions octroyées par le maire aux adjoints et conseillers municipaux en application de l'article L. 2122-18 du Code général des Collectivités Territoriales, les décisions relatives aux matières ayant fait l'objet de la délégation sont prises, en cas d'empêchement du Maire, par l'élu assurant le remplacement du Maire en vertu de l'article L. 2122-17 dudit Code.

Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20200616-DSGLC20_07018-
DE
Date de télétransmission : 19/06/2020
Date de réception préfecture : 19/06/2020

ARTICLE 5. - Le maire est, dans les vingt-neuf matières déléguées, autorisé à déléguer sa signature au directeur général des services et aux directeurs généraux adjoints, ainsi qu'au directeur des services techniques, et aux responsables de services communaux, au sens de l'article L. 2122-19 du code général des collectivités territoriales.

Adopté à la majorité absolue des suffrages exprimés,
39 pour,

10 abstentions : Monsieur Alain FOURNIER, Madame Naïma SELLAM, Monsieur Michel LEJEUNE-MENGWANG, Madame Charlotte NIEWIADOMSKI, Monsieur Aïssa TERCHI, Madame Alice NORET, Monsieur Hicham DAD, Monsieur Jean-Luc BRACHET, Paul RIEUSSET et Madame Clotilde VEGARITTER.

Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20200616-DSGLC20_07018-
DE
Date de télétransmission : 19/06/2020
Date de réception préfecture : 19/06/2020

—
EXTRAIT
du Registre des délibérations du conseil municipal
—

—o—
DEPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—o—
SEANCE DU MARDI 16 JUIN 2020
Convocation du mardi 9 juin 2020

—o—

Etaients présents :

M. Rémi MUZEAU, maire, président de séance,
M. Stéphane COCHEPAIN, Premier adjoint au maire, Mme Alice LE MOAL, M. Patrice PINARD, Mme Evelyne LAUER,
M. Luc MERCIER, Mme Véronique CABASSET, M. Sébastien RENAULT, Mme Véronique LORTAT-JACOB, M. François MORVAN, Mme Danielle RIPERT, M. Georges ROUX, Mme Caroline MERCIER, M. Stéphane FOUCHER-ALAQUI,
Mme Marine DEFAUX, adjoints au maire ;
Mmes Josette de MARVAL, Marie-Jeanne COLOMBO, M. Pierre-Marie GUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mmes Alvine MOUTONGO-BLACK, Patricia BEHAL, Agnès DELACROIX, Marie-Astrid ALBERT, MM. Antonio MORAIS, Richard VINCE, Benoît de la RONCIERE, Mme Delphine de PAOLI, M. Guillaume PORCHERON, Mme Capucine CANDELLE, MM. Loïc PERON, Michaël ALBOU, Mmes Anne-Charlotte PIERARD, Solène MOULINEC, MM. Julien BOUCHET (jusqu'à 19h03 et à partir de 20h19), Maxence DUCROQUET, Mme Marie-Ange BADIN, MM. Adrien DEUDON, Cédric ANÉ (à partir de 18h14), Alain FOURNIER, Mme Naïma SELLAM, M. Michel LEJEUNE-MENGWANG, Mme Charlotte NIEWIADOMSKI, M. Aïssa TERCHI, Mme Alice NORET, MM. Hicham DAD (à partir de 18h19), Paul RIEUSSET, Mme Clotilde VEGARITTER, conseillers municipaux.

Etaients représentés :

Mme Imane ACHOUR par M. Patrice PINARD
M. Pierre LESPAGNOL par Mme Alice LE MOAL
M. Julien BOUCHET par Mme Véronique CABASSET (de 19h03 à 20h19)
M. Jean-Luc BRACHET par M. Paul RIEUSSET

Étaients absents :

M. Cédric ANÉ (jusqu'à 18h14), M. Hicham DAD (jusqu'à 18h19).

SECRETARE DE SEANCE : Mme Caroline MERCIER

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SEANCE PUBLIE PAR AFFICHAGE, LE **23 JUIN 2020**

—
Pour extrait conforme :
Clichy-la-Garenne, le 17 juin 2020

Le Maire,

Rémi MUZEAU
Président du territoire Boucle Nord de Seine
Vice-Président du département des Hauts-de-Seine



Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20200616-DSGLC20_07045-
DE
Date de télétransmission : 01/07/2020
Date de réception préfecture : 01/07/2020

République Française

VILLE DE CLICHY-LA-GARENNE
Séance du Conseil municipal du 16 juin 2020

Délibération n° 2020/S02/2.1

Objet : Exercice 2020 – Vote des Taux de Fiscalité Directe

Le conseil,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu les articles 1639 A et 1636 B sexies du code général des Impôts ;

Vu l'article 16 de la loi de finances pour 2020 prévoyant le gel des taux communaux de taxe d'habitation à hauteur des taux 2019 ;

Vu le Budget Primitif 2020 ;

Entendu l'exposé de Monsieur Stéphane COCHEPAIN, 1^{er} adjoint au maire,

Après en avoir délibéré :

ARTICLE UNIQUE - DECIDE de maintenir les taux de fiscalité directe applicables en 2020 comme suit :

- | | |
|----------------------------------|---------|
| - Taxe sur le foncier bâti : | 22,90 % |
| - Taxe sur le foncier non bâti : | 17,23 % |

Adopté à la majorité absolue des suffrages exprimés,
39 pour

3 contre : Monsieur Jean-Luc BRACHET, Monsieur Paul RIEUSSET, Madame Clotilde VEGA-RITTER,
7 abstentions : Monsieur Alain FOURNIER, Madame Naïma SELLAM, Monsieur Michel LEJEUNE-
MENGWANG, Madame Charlotte NIEWIADOMSKI, Monsieur Aïssa TERCHI, Madame Alice NORET et
Monsieur Hicham DAD.

Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20200616-DSGLC20_07045-
DE
Date de télétransmission : 01/07/2020
Date de réception préfecture : 01/07/2020

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté – Egalité - Fraternité

MAIRIE DE CLICHY-LA-GARENNE

—
EXTRAIT
du Registre des délibérations du conseil municipal
—

—O—
DEPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—O—
SEANCE DU MARDI 16 JUIN 2020
Convocation du mardi 9 juin 2020

—O—

Etaient présents :

M. Rémi MUZEAU, maire, président de séance,
M. Stéphane COCHEPAIN, Premier adjoint au maire, Mme Alice LE MOAL, M. Patrice PINARD, Mme Evelyne LAUER,
M. Luc MERCIER, Mme Véronique CABASSET, M. Sébastien RENAULT, Mme Véronique LORTAT-JACOB, M. François
MORVAN, Mme Danielle RIPERT, M. Georges ROUX, Mme Caroline MERCIER, M. Stéphane FOUCHER-ALAQUI,
Mme Marine DEFAUX, adjoints au maire ;
Mmes Josette de MARVAL, Marie-Jeanne COLOMBO, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mmes Alvine
MOUTONGO-BLACK, Patricia BEHAL, Agnès DELACROIX, Marie-Astrid ALBERT, MM. Antonio MORAIS, Richard VINCE,
Benoît de la RONCIERE, Mme Delphine de PAOLI, M. Guillaume PORCHERON, Mme Capucine CANDELLE, MM. Loïc
PERON, Michaël ALBOU, Mmes Anne-Charlotte PIERARD, Solène MOULINEC, MM. Julien BOUCHET (jusqu'à 19h03 et
à partir de 20h19), Maxence DUCROQUET, Mme Marie-Ange BADIN, MM. Adrien DEUDON, Cédric ANÉ (à partir de
18h14), Alain FOURNIER, Mme Naïma SELLAM, M. Michel LEJEUNE-MENGWANG, Mme Charlotte NIEWIADOMSKI,
M. Aïssa TERCHI, Mme Alice NORET, MM. Hicham DAD (à partir de 18h19), Paul RIEUSSET, Mme Clotilde VEGA-
RITTER, conseillers municipaux.

Etaient représentés :

Mme Imane ACHOUR par M. Patrice PINARD
M. Pierre LESPAGNOL par Mme Alice LE MOAL
M. Julien BOUCHET par Mme Véronique CABASSET (de 19h03 à 20h19)
M. Jean-Luc BRACHET par M. Paul RIEUSSET

Étaient absents :

M. Cédric ANÉ (jusqu'à 18h14), M. Hicham DAD (jusqu'à 18h19).

SECRETARE DE SEANCE : Mme Caroline MERCIER

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SEANCE PUBLIE PAR AFFICHAGE, LE **23 JUIN 2020**

—
Pour extrait conforme,
Clichy-la-Garenne, le 17 juin 2020

Le Maire,

Rémi MUZEAU

Président du territoire Boucle Nord-de-Seine
Vice-Président du département des Hauts-de-Seine



Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20200616-DSGLC20_07046-
DE
Date de télétransmission : 01/07/2020
Date de réception préfecture : 01/07/2020

Délibération n° 2020/S02/3.1

Objet : Désignation des représentants du conseil municipal au sein des commissions municipales

Organisme : Commission communale des impôts directs

Le conseil,

Vu l'article 1650 du code général des impôts ;

Vu les articles L2121.21 et L2121-32 du code général des collectivités territoriales ;

Vu le conseil d'installation du 25 mai 2020 suite aux élections municipales du 15 mars 2020 ;

Considérant que la désignation des commissaires doit intervenir dans les deux mois suivant le renouvellement des conseils municipaux ;

Considérant que le conseil municipal doit procéder, à la demande de Monsieur le Directeur des services fiscaux, à l'établissement d'une liste de contribuables comportant seize noms pour les membres titulaires et seize noms pour les membres suppléants, parmi lesquels seront désignés les huit membres dont les suppléants de la commission des impôts directs ;

Entendu l'exposé de Monsieur Stéphane COCHEPAIN, 1^{er} adjoint au maire,

Après en avoir délibéré :

ARTICLE 1 – LEVE le principe du scrutin secret à l'unanimité des membres de ladite commission, conformément à l'article L2121-21 du code général des collectivités territoriales.

ARTICLE 2 - PROPOSE, à la majorité absolue des suffrages exprimés, les 16 commissaires titulaires et les 16 commissaires suppléants du Conseil municipal, en sus de M. le Maire ou de l'Adjoint délégué, à savoir :

Représentants titulaires

- Monsieur Stéphane COCHEPAIN, 1^{er} adjoint au maire
- Monsieur Julien BOUCHET, conseiller municipal
- Monsieur Georges ROUX, adjoint au maire
- Monsieur Stéphane FOUCHER-ALAU, adjoint au maire
- Monsieur Paul RIEUSSET, conseiller municipal
- Madame Evelyne LAUER, adjointe au maire
- Monsieur Sébastien RENAULT, adjoint au maire
- Monsieur Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, conseiller municipal
- Monsieur Guillaume PORCHERON, conseiller municipal
- Madame Marine DEFAUX, adjointe au maire
- Madame Caroline MERCIER, adjointe au maire
- Madame Capucine CANDELLE, conseillère municipale
- Madame Delphine de PAOLI, conseillère municipale
- Monsieur Benoît de la RONCIÈRE, conseiller municipal

- Madame Marie-Ange BADIN, conseillère municipale
- Madame Agnès DELACROIX, conseillère municipale

Représentants suppléants

- Madame Kahina IKENI
- Monsieur Guillaume SCHMIDT
- Madame Renata FERREIRA
- Monsieur Frédéric GUEHO
- Madame Claudine QUILLEVERE
- Monsieur Gilbert BORNAT
- Madame Julieta DESCHAMPS
- Madame Martine ROUILLARD
- Monsieur Eric BAYARD
- Monsieur Adrien DEUDON, conseiller municipal
- Monsieur Loïc PERON, conseiller municipal
- Monsieur Jean-Claude AZIEAU
- Madame Véronique LORTAT-JACOB, adjointe au maire
- Monsieur Pierre LESPAGNOL, conseiller municipal
- Monsieur Richard VINCE, conseiller municipal
- Madame Marie-Jeanne COLOMBO, conseillère municipale

Adopté à la majorité absolue des suffrages exprimés

42 pour

7 contre : Monsieur Alain FOURNIER, Madame Naïma SELLAM, Monsieur Michel LEJEUNE-MENGWANG, Madame Charlotte NIEWIADOMSKI, Monsieur Aïssa TERCHI, Madame Alice NORET et Monsieur Hicham DAD.

Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20200616-DSGLC20_07046-
DE
Date de télétransmission : 01/07/2020
Date de réception préfecture : 01/07/2020

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté – Egalité – Fraternité

MAIRIE DE CLICHY-LA-GARENNE

—
EXTRAIT
—
du Registre des délibérations du conseil municipal
—

—o—
DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—o—
SÉANCE DU MARDI 16 JUIN 2020
Convocation du mardi 9 juin 2020

—o—

Etaient présents :

M. Rémi MUZEAU, maire, président de séance,
M. Stéphane COCHEPAIN, Premier adjoint au maire, Mme Alice LE MOAL, M. Patrice PINARD, Mme Evelyne LAUER,
M. Luc MERCIER, Mme Véronique CABASSET, M. Sébastien RENAULT, Mme Véronique LORTAT-JACOB, M. François
MORVAN, Mme Danielle RIPERT, M. Georges ROUX, Mme Caroline MERCIER, M. Stéphane FOUCHER-ALAUQU,
Mme Marine DEFAUX, adjoints au maire ;
Mmes Josette de MARVAL, Marie-Jeanne COLOMBO, M. Pierre-Marie GUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mmes Alvine
MOUTONGO-BLACK, Patricia BEHAL, Agnès DELACROIX, Marie-Astrid ALBERT, MM. Antonio MORAIS, Richard VINCE,
Benoît de la RONCIERE, Mme Delphine de PAOLI, M. Guillaume PORCHERON, Mme Capucine CANDELLE, MM. Loïc
PERON, Michaël ALBOU, Mmes Anne-Charlotte PIERARD, Solène MOULINEC, MM. Julien BOUCHET (jusqu'à 19h03 et
à partir de 20h19), Maxence DUCROQUET, Mme Marie-Ange BADIN, MM. Adrien DEUDON, Cédric ANÉ (à partir de
18h14), Alain FOURNIER, Mme Naïma SELAM, M. Michel LEJEUNE-MENGWANG, Mme Charlotte NIEWIADOMSKI,
M. Aïssa TERCHI, Mme Alice NORET, MM. Hicham DAD (à partir de 18h19), Paul RIEUSSET, Mme Clotilde VEGA-
RITTER, conseillers municipaux.

Etaient représentés :

Mme Imane ACHOUR par M. Patrice PINARD
M. Pierre LESPAGNOL par Mme Alice LE MOAL
M. Julien BOUCHET par Mme Véronique CABASSET (de 19h03 à 20h19)
M. Jean-Luc BRACHET par M. Paul RIEUSSET

Étaient absents :

M. Cédric ANÉ (jusqu'à 18h14), M. Hicham DAD (jusqu'à 18h19).

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Caroline MERCIER

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SÉANCE PUBLIÉ PAR AFFICHAGE, LE 19 JUIN 2020

—
Pour extrait conforme :
Clichy-la-Garenne, le 17 juin 2020

Le Maire,

Rémi MUZEAU

Président du territoire Boucle Nord-de-Seine
Vice-Président du département des Hauts-de-Seine



Publié le :

19 JUIN 2020

Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20200616-DSGLC20_07019-
DE
Date de télétransmission : 19/06/2020
Date de réception préfecture : 19/06/2020

République Française

—
VILLE DE CLICHY-LA-GARENNE
Séance du conseil municipal du 16 juin 2020

—
Délibération n° 2020/S02/3.2
—

Objet : Approbation du règlement intérieur relatif à la commission d'appel d'offres et à la commission de délégation de service public

Le conseil,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.1414-2 et L.1411-5 ;

Vu le projet de règlement intérieur ci-annexé ;

Considérant qu'il est nécessaire d'adopter un règlement intérieur relatif à la commission d'appel d'offres et à la commission de délégation de service public ;

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré,

ARTICLE UNIQUE – APPROUVE, le règlement intérieur relatif à la commission d'appel d'offres et à la commission de délégation de service public ci-annexé.

Adopté à l'unanimité.

Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20200616-DSGLC20_07019-
DE
Date de télétransmission : 19/06/2020
Date de réception préfecture : 19/06/2020

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté – Egalité – Fraternité

—O—
DEPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—O—
SEANCE DU MARDI 16 JUIN 2020
Convocation du mardi 9 juin 2020

—O—

MAIRIE DE CLICHY-LA-GARENNE

—
EXTRAIT
—
du Registre des délibérations du conseil municipal

Etaient présents :

M. Rémi MUZEAU, maire, président de séance,
M. Stéphane COCHEPAIN, Premier adjoint au maire, Mme Alice LE MOAL, M. Patrice PINARD, Mme Evelyne LAUER,
M. Luc MERCIER, Mme Véronique CABASSET, M. Sébastien RENAULT, Mme Véronique LORTAT-JACOB, M. François
MORVAN, Mme Danielle RIPERT, M. Georges ROUX, Mme Caroline MERCIER, M. Stéphane FOUCHER-ALAUQUI,
Mme Marine DEFAUX, adjoints au maire ;
Mmes Josette de MARVAL, Marie-Jeanne COLOMBO, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mmes Alvine
MOUTONGO-BLACK, Patricia BEHAL, Agnès DELACROIX, Marie-Astrid ALBERT, MM. Antonio MORAIS, Richard VINCE,
Benôit de la RONCIERE, Mme Delphine de PAOLI, M. Guillaume PORCHERON, Mme Capucine CANDELLE, MM. Loïc
PERON, Michaël ALBOU, Mmes Anne-Charlotte PIERARD, Solène MOULINEC, MM. Julien BOUCHET (jusqu'à 19h03 et
à partir de 20h19), Maxence DUCROQUET, Mme Marie-Ange BADIN, MM. Adrien DEUDON, Cédric ANÉ (à partir de
18h14), Alain FOURNIER, Mme Naïma SELLAM, M. Michel LEJEUNE-MENGWANG, Mme Charlotte NIEWIADOMSKI,
M. Aïssa TERCHI, Mme Alice NORET, MM. Hicham DAD (à partir de 18h19), Paul RIEUSSET, Mme Clotilde VEGA-
RITTER, conseillers municipaux.

Etaient représentés :

Mme Imane ACHOUR par M. Patrice PINARD
M. Pierre LESPAGNOL par Mme Alice LE MOAL
M. Julien BOUCHET par Mme Véronique CABASSET (de 19h03 à 20h19)
M. Jean-Luc BRACHET par M. Paul RIEUSSET

Étaient absents :

M. Cédric ANÉ (jusqu'à 18h14), M. Hicham DAD (jusqu'à 18h19).

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Caroline MERCIER

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SEANCE PUBLIE PAR AFFICHAGE, LE 19 JUIN 2020

—
Pour extrait conforme :
Clichy-la-Garenne, le 17 juin 2020

Le Maire,

Rémi MUZEAU

Président du territoire Bouche Nord-de-Seine
Vice-Président du département des Hauts de Seine



Publié le : 19 JUIN 2020

Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20200616-DSGLC20_07020-
DE
Date de télétransmission : 19/06/2020
Date de réception préfecture : 19/06/2020

VILLE DE CLICHY-LA-GARENNE
Séance du Conseil municipal du 16 juin 2020

Délibération n° 2020/S02/3.3

Objet : Désignation des représentants du conseil municipal au sein des commissions municipales

Organisme : Commission d'appel d'offres

Le conseil,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.1414-2 et L1411-5 ;

Vu les dispositions de l'article L.1411-5 du code générale des collectivités territoriales prévoyant que la commission d'appel d'offres d'une commune de 3500 habitants et plus doit comporter, en plus de l'autorité habilitée à signer les marchés publics et les accords-cadres, président ou son représentant, 5 membres titulaires et 5 membres suppléants de l'assemblée délibérante élus en son sein a la représentation proportionnelle au plus fort reste ;

Vu le conseil d'installation du 25 mars 2020 suite aux élections municipales du 15 mars 2020 ;

Considérant qu'il est nécessaire de procéder à la désignation des membres de cette commission d'exploitation suite au renouvellement du conseil municipal ;

Considérant qu'il est nécessaire de respecter le principe de la représentation proportionnelle ;

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré,

ARTICLE 1 – LEVE le principe du scrutin secret à l'unanimité des membres de ladite commission, conformément à l'article L2121-21 du code général des collectivités territoriales.

ARTICLE 2 - ELIT, à la majorité absolue des suffrages exprimés et à la représentation proportionnelle, en sus de l'autorité habilitée à signer les marchés publics et les accords-cadres président ou son représentant, les 5 représentants titulaires et les 5 représentants suppléants du conseil municipal suivant :

Représentants titulaires

- Monsieur François MORVAN, adjoint au maire
- Madame Evelyne LAUER, adjointe au maire
- Monsieur Luc MERCIER, adjoint au maire
- Madame Marie-Jeanne COLOMBO, conseillère municipale
- Madame Alice NORET, conseillère municipale

Représentants suppléants

- Madame Josette de MARVAL, conseillère municipale
- Madame Marine DEFAUX, adjointe au maire
- Monsieur Stéphane FOUCHER-ALAUQUI, adjoint au maire
- Monsieur Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, conseiller municipal
- Monsieur Paul RIEUSSET, conseiller municipal

En tant que membres de la commission d'appel d'offres.

ARTICLE 2 – DIT QUE peuvent participer, avec voix consultative, aux réunions de la commission :

- Le comptable de la collectivité et un représentant du ministre chargé de la concurrence lorsqu'ils y sont invités par le président de la commission,
- Des personnalités ou un ou plusieurs agents de la commune désignés par le président de la commission, en raison de leur compétence dans la matière qui fait l'objet du projet de marché public ou d'accord-cadre.

ARTICLE 3 - PREND ACTE qu'il sera pourvu au remplacement d'un membre titulaire de la commission d'appel d'offres par le suppléant inscrit sur la même liste et venant immédiatement après le dernier titulaire élu de ladite liste. Le remplacement du suppléant, ainsi devenu titulaire, est assuré par le candidat inscrit sur la même liste, immédiatement après ce dernier.

Adopté à l'unanimité

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté – Egalité – Fraternité

MAIRIE DE CLICHY-LA-GARENNE

—
EXTRAIT
du Registre des délibérations du conseil municipal
—

—o—
DEPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—o—
SEANCE DU MARDI 16 JUIN 2020
Convocation du mardi 9 juin 2020

—o—

Etaient présents :

M. Rémi MUZEAU, maire, président de séance,
M. Stéphane COCHEPAIN, Premier adjoint au maire, Mme Alice LE MOAL, M. Patrice PINARD, Mme Evelyne LAUER,
M. Luc MERCIER, Mme Véronique CABASSET, M. Sébastien RENAULT, Mme Véronique LORTAT-JACOB, M. François
MORVAN, Mme Danielle RIPERT, M. Georges ROUX, Mme Caroline MERCIER, M. Stéphane FOUCHER-ALAUQUI,
Mme Marine DEFAUX, adjoints au maire ;
Mmes Josette de MARVAL, Marie-Jeanne COLOMBO, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mmes Alvine
MOUTONGO-BLACK, Patricia BEHAL, Agnès DELACROIX, Marie-Astrid ALBERT, MM. Antonio MORAIS, Richard VINCE,
Benoît de la RONCIERE, Mme Delphine de PAOLI, M. Guillaume PORCHERON, Mme Capucine CANDELLE, MM. Loïc
PERON, Michaël ALBOU, Mmes Anne-Charlotte PIERARD, Solène MOULINEC, MM. Julien BOUCHET (jusqu'à 19h03 et
à partir de 20h19), Maxence DUCROQUET, Mme Marie-Ange BADIN, MM. Adrien DEUDON, Cédric ANÉ (à partir de
18h14), Alain FOURNIER, Mme Naïma SELLAM, M. Michel LEJEUNE-MENGWANG, Mme Charlotte NIEWIADOMSKI,
M. Aïssa TERCHI, Mme Alice NORET, MM. Hicham DAD (à partir de 18h19), Paul RIEUSSET, Mme Clotilde VEGA-
RITTER, conseillers municipaux.

Etaient représentés :

Mme Imane ACHOUR par M. Patrice PINARD
M. Pierre LESPAGNOL par Mme Alice LE MOAL
M. Julien BOUCHET par Mme Véronique CABASSET (de 19h03 à 20h19)
M. Jean-Luc BRACHET par M. Paul RIEUSSET

Étaient absents :

M. Cédric ANÉ (jusqu'à 18h14), M. Hicham DAD (jusqu'à 18h19).

SECRETARE DE SEANCE : Mme Caroline MERCIER

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SEANCE PUBLIE PAR AFFICHAGE, LE

23 JUIN 2020

Pour extrait conforme :
Clichy-la-Garenne, le 17 juin 2020

Le Maire,

Rémi MUZEAU
Président du territoire Boucle Nord-de-Seine
Vice-Président du département des Hauts-de-Seine



Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20200616-DSGLC20_07047-
DE
Date de télétransmission : 01/07/2020
Date de réception préfecture : 01/07/2020

République Française

VILLE DE CLICHY-LA-GARENNE
Séance du Conseil municipal du 16 juin 2020

Délibération n° 2020/S02/3.4

Objet : Désignation des représentants du conseil municipal au sein des commissions municipales

Organisme : Commission de Délégation de Service Public (CDSP)

Le conseil,

Vu les dispositions de l'article L.1411-5 du code général des collectivités territoriales prévoyant que la commission d'appel d'offres d'une commune de 3500 habitants et plus doit comporter, en plus de l'autorité habilitée à signer la convention de délégation de service public président ou son représentant, 5 membres titulaires et 5 membres suppléants de l'assemblée délibérante élus en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste ;

Vu le conseil d'installation du 25 mars 2020 suite aux élections municipales du 15 mars 2020 ;

Considérant qu'il est procédé, selon les mêmes modalités à l'élection de suppléants en nombre égal à celui des membres titulaires ;

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré,

ARTICLE 1 – LEVE le principe du scrutin secret à l'unanimité des membres de ladite commission, conformément à l'article L2121-21 du code général des collectivités territoriales.

ARTICLE 2 - ÉLIT à la majorité absolue des suffrages exprimés, conformément aux dispositions de l'article précité, les cinq membres titulaires et les cinq membres suppléants à voix délibérative du Conseil Municipal, en sus de l'autorité habilitée à signer les marchés publics et les accords-cadres président ou de son représentant, pour siéger au sein de la Commission de Délégation de service public à caractère permanent :

Représentants titulaires

- Monsieur Stéphane COCHEPAIN, 1^{er} adjoint au maire
- Madame Alice LE MOAL, adjointe au maire
- Monsieur Georges ROUX, adjoint au maire
- Madame Marie-Jeanne COLOMBO, conseillère municipale
- Monsieur Paul RIEUSSET, conseiller municipal

Représentants suppléants

- Monsieur Sébastien RENAULT, adjoint au maire
- Madame Agnès DELACROIX, conseillère municipale

Accusé de réception en préfecture 092-219200243-20200616-DSGLC20_07047- DE Date de télétransmission : 01/07/2020 Date de réception préfecture : 01/07/2020
--

- Monsieur Loïc PERON, conseiller municipal
- Monsieur Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, conseiller municipal
- Monsieur Michel LEJEUNE-MENGWANG, conseiller municipal

ARTICLE 3 – DIT QUE peuvent participer, avec voix consultative, aux réunions de la commission :

- Le comptable de la collectivité et un représentant du ministre chargé de la concurrence lorsqu'ils y sont invités par le président de la commission, et
- des personnalités ou un ou plusieurs agents de la commune désignés par le président de la commission, en raison de leur compétence dans la matière qui fait l'objet du projet de de délégation du service public à l'ordre du jour de la séance.

ARTICLE 4 : PREND ACTE qu'il sera pourvu au remplacement d'un membre titulaire de la commission de délégation de service public. par le suppléant inscrit sur la même liste et venant immédiatement après le dernier titulaire élu de ladite liste. Le remplacement du suppléant, ainsi devenu titulaire, est assuré par le candidat inscrit sur la même liste, immédiatement après ce dernier.

Adopté à l'unanimité

Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20200616-DSGLC20_07047-
DE
Date de télétransmission : 01/07/2020
Date de réception préfecture : 01/07/2020

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté – Egalité – Fraternité

MAIRIE DE CLICHY-LA-GARENNE

—
EXTRAIT
—
du Registre des délibérations du conseil municipal

—○—
DEPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—○—
SEANCE DU MARDI 16 JUIN 2020
Convocation du mardi 9 juin 2020

—○—

Etaient présents :

M. Rémi MUZEAU, maire, président de séance,
M. Stéphane COCHEPAIN, Premier adjoint au maire, Mme Alice LE MOAL, M. Patrice PINARD, Mme Evelyne LAUER,
M. Luc MERCIER, Mme Véronique CABASSET, M. Sébastien RENAULT, Mme Véronique LORTAT-JACOB, M. François
MORVAN, Mme Danielle RIPERT, M. Georges ROUX, Mme Caroline MERCIER, M. Stéphane FOUCHER-ALAUQUI,
Mme Marine DEFAUX, adjoints au maire ;
Mmes Josette de MARVAL, Marie-Jeanne COLOMBO, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mmes Alvine
MOUTONGO-BLACK, Patricia BEHAL, Agnès DELACROIX, Marie-Astrid ALBERT, MM. Antonio MORAIS, Richard VINCE,
Benôit de la RONCIERE, Mme Delphine de PAOLI, M. Guillaume PORCHERON, Mme Capucine CANDELLE, MM. Loïc
PERON, Michaël ALBOU, Mmes Anne-Charlotte PIERARD, Solène MOULINEC, MM. Julien BOUCHET (jusqu'à 19h03 et
à partir de 20h19), Maxence DUCROQUET, Mme Marie-Ange BADIN, MM. Adrien DEUDON, Cédric ANÉ (à partir de
18h14), Alain FOURNIER, Mme Naïma SELLAM, M. Michel LEJEUNE-MENGWANG, Mme Charlotte NIEWIADOMSKI,
M. Aïssa TERCHI, Mme Alice NORET, MM. Hicham DAD (à partir de 18h19), Paul RIEUSSET, Mme Clotilde VEGA-
RITTER, conseillers municipaux.

Etaient représentés :

Mme Imane ACHOUR par M. Patrice PINARD
M. Pierre LESPAGNOL par Mme Alice LE MOAL
M. Julien BOUCHET par Mme Véronique CABASSET (de 19h03 à 20h19)
M. Jean-Luc BRACHET par M. Paul RIEUSSET

Étaient absents :

M. Cédric ANÉ (jusqu'à 18h14), M. Hicham DAD (jusqu'à 18h19).

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Caroline MERCIER

COMpte RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SEANCE PUBLIE PAR AFFICHAGE, LE

23 JUIN 2020

—
Pour extrait conforme :
Clichy-la-Garenne, le 17 juin 2020

Le Maire,

Rémi MUZEAU
Président du territoire Boucle Nord-de-Seine
Vice-Président du département des Hauts-de-Seine



Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20200616-DSGLC20_07048-
DE
Date de télétransmission : 01/07/2020
Date de réception préfecture : 01/07/2020

VILLE DE CLICHY-LA-GARENNE
Séance du conseil municipal du 16 juin 2020

Délibération n° 2020/S02/3.5

Objet : Désignation des représentants du conseil municipal au sein des commissions municipales

Organisme : Commission consultative des services publics locaux

Le conseil,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L1413-1, L2121-21 et L.2121-22,

Vu le conseil d'installation du 25 mai 2020 suite aux élections municipales du 15 mars 2020 ;

Considérant qu'il est nécessaire de procéder à la désignation des membres de cette commission suite au renouvellement du conseil municipal ;

Considérant qu'il est nécessaire d'adapter le nombre de membres de la commission consultative des services publics locaux afin de respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée communale ;

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré

ARTICLE 1 – LEVE le principe du scrutin secret à l'unanimité des membres de ladite commission, conformément à l'article L2121-21 du code général des collectivités territoriales.

ARTICLE 2 – FIXE la composition de la commission consultative des services publics locaux comme suit en sus du Maire, président de droit :

- 6 membres titulaires et 6 membres suppléants représentant le conseil municipal ;
- 2 membres représentant les associations locales.

ARTICLE 3- ELIT à la majorité absolue des suffrages exprimés et à la représentation proportionnelle, les six représentants titulaires et les six représentants suppléants suivants du Conseil municipal, en sus de M. le Maire, membre de droit :

Représentants titulaires

- Madame Marine DEFAUX, adjointe au maire
- Madame Caroline MERCIER, adjointe au maire
- Madame Marie-Jeanne COLOMBO, conseillère municipale
- Monsieur François MORVAN, adjoint au maire
- Monsieur Aïssa TERCHI, conseiller municipal
- Madame Naïma SELLAM, conseillère municipale

Représentants suppléants

- Madame Delphine de PAOLI, conseillère municipale
- Monsieur Julien BOUCHET, conseiller municipal
- Monsieur Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, conseiller municipal
- Madame Agnès DELACROIX, conseillère municipale
- Monsieur Hicham DAD, conseiller municipal
- Monsieur Paul RIEUSSET, conseiller municipal

Pour siéger au sein de la commission consultative des services publics locaux.

ARTICLE 4 - ELIT à la majorité absolue des suffrages exprimés les représentants d'associations locales :

- Monsieur Henri CHARLOT
- Monsieur Jean-Claude AZIEAU

Pour siéger au sein de la commission consultative des services publics locaux.

Adopté à la l'unanimité

République Française

VILLE DE CLICHY-LA-GARENNE
Séance du conseil municipal du 16 juin 2020

Délibération n° 2020/S02/3.6

Objet : Désignation des représentants du conseil municipal au sein des commissions municipales

Organisme : Commission municipale de règlement de voirie

Le conseil,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L2121-21 et L2121-22 ;

Vu la délibération n° 10.2 du 24 juin 2019, relative à l'approbation du règlement de voirie sur le domaine communal ;

Vu le conseil d'installation du 25 mai 2020 suite aux élections municipales du 15 mars 2020 ;

Considérant qu'il est nécessaire de procéder à la désignation des membres de cette commission suite au renouvellement du conseil municipal ;

Considérant qu'il est nécessaire d'adapter le nombre de membres de cette commission afin de respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée communale ;

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré :

ARTICLE 1 – LEVE le principe du scrutin secret à l'unanimité des membres de ladite commission, conformément à l'article L2121-21 du code général des collectivités territoriales.

ARTICLE 2 – APPROUVE la composition de la commission municipale de voirie comme suit :

- 6 membres titulaires représentant le conseil municipal
- 6 membres suppléants représentant le conseil municipal

ARTICLE 3 – ELIT à la majorité absolue des suffrages exprimés et à la représentation proportionnelle, en sus de M. le Maire, Président de droit, les six représentants titulaires et les six représentants suppléants du conseil municipal suivants :

Représentants titulaires

- Monsieur Georges ROUX, adjoint au maire
- Madame Marie-Jeanne COLOMBO, conseillère municipale
- Monsieur Patrice PINARD, adjoint au maire
- Monsieur François MORVAN, adjoint au maire

Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20200616-DSGLC20_07049-
DE
Date de télétransmission : 01/07/2020
Date de réception préfecture : 01/07/2020

- Monsieur Alain FOURNIER, conseiller municipal
- Monsieur Paul RIEUSSET, conseiller municipal

Représentants suppléants

- Madame Marie-Astrid ALBERT, conseillère municipale
- Monsieur Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, conseiller municipal
- Monsieur Guillaume PORCHERON, conseiller municipal
- Monsieur Adrien DEUDON, conseiller municipal
- Monsieur Jean-Luc BRACHET, conseiller municipal
- Madame Alice NORET, conseillère municipale

En tant que membres de la commission municipale de voirie.

ARTICLE 4 – DIT QUE les 5 représentants suivants, parmi les différents représentants des affectataires, permissionnaires, concessionnaires et autres occupants de droit des voies communales pour faire partie de la commission de voirie, siégeront à la commission municipale de voirie :

- France Télécom
- ERDF
- GRDF
- Concessionnaire réseau de chaleur
- SEDIF

Adopté à l'unanimité

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté – Egalité – Fraternité

MAIRIE DE CLICHY-LA-GARENNE

—
EXTRAIT
du Registre des délibérations du conseil municipal
—

—O—
DEPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—O—
SEANCE DU MARDI 16 JUIN 2020
Convocation du mardi 9 juin 2020

—O—

Etaient présents :

M. Rémi MUZEAU, maire, président de séance,
M. Stéphane COCHEPAIN, Premier adjoint au maire, Mme Alice LE MOAL, M. Patrice PINARD, Mme Evelyne LAUER,
M. Luc MERCIER, Mme Véronique CABASSET, M. Sébastien RENAULT, Mme Véronique LORTAT-JACOB, M. François
MORVAN, Mme Danielle RIPERT, M. Georges ROUX, Mme Caroline MERCIER, M. Stéphane FOUCHER-ALAQUI,
Mme Marine DEFAUX, adjoints au maire ;
Mmes Josette de MARVAL, Marie-Jeanne COLOMBO, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mmes Alvine
MOUTONGO-BLACK, Patricia BEHAL, Agnès DELACROIX, Marie-Astrid ALBERT, MM. Antonio MORAIS, Richard VINCE,
Benoît de la RONCIERE, Mme Delphine de PAOLI, M. Guillaume PORCHERON, Mme Capucine CANDELLE, MM. Loïc
PERON, Michaël ALBOU, Mmes Anne-Charlotte PIERARD, Solène MOULINEC, MM. Julien BOUCHET (jusqu'à 19h03 et
à partir de 20h19), Maxence DUCROQUET, Mme Marie-Ange BADIN, MM. Adrien DEUDON, Cédric ANÉ (à partir de
18h14), Alain FOURNIER, Mme Naïma SELLAM, M. Michel LEJEUNE-MENGWANG, Mme Charlotte NIEWIADOMSKI,
M. Aïssa TERCHI, Mme Alice NORET, MM. Hicham DAD (à partir de 18h19), Paul RIEUSSET, Mme Clotilde VEGA-
RITTER, conseillers municipaux.

Etaient représentés :

Mme Imane ACHOUR par M. Patrice PINARD
M. Pierre LESPAGNOL par Mme Alice LE MOAL
M. Julien BOUCHET par Mme Véronique CABASSET (de 19h03 à 20h19)
M. Jean-Luc BRACHET par M. Paul RIEUSSET

Étaient absents :

M. Cédric ANÉ (jusqu'à 18h14), M. Hicham DAD (jusqu'à 18h19).

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Caroline MERCIER

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SEANCE PUBLIE PAR AFFICHAGE, LE 23 JUIN 2020

—
Pour extrait conforme :
Clichy-la-Garenne, le 17 juin 2020.

Le Maire,

Rémi MUZEAU
Président du territoire Boucle Nord de Seine
Vice-Président du département des Hauts-de-Seine



Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20200616-DSGLC20_07050-
DE
Date de télétransmission : 01/07/2020
Date de réception préfecture : 01/07/2020

République Française

VILLE DE CLICHY-LA-GARENNE
Séance du Conseil municipal du 16 juin 2020

Délibération n° 2020/S02/3.7

Objet : Approbation du règlement intérieur relatif à la commission d'attribution des places pour les structures d'accueil de la petite enfance

Le conseil,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.1414-2 et L.1411-5 ;

Vu le projet de règlement intérieur ci-annexé ;

Considérant qu'il est nécessaire d'adopter un règlement intérieur relatif à la commission d'attribution des places pour les structures d'accueil de la petite enfance afin de préciser notamment les critères d'attribution ;

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré,

ARTICLE UNIQUE – APPROUVE, le règlement intérieur relatif à la commission d'attribution des places pour les structures d'accueil de la petite enfance ci-annexé.

Adopté à l'unanimité

Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20200616-DSGLC20_07050-
DE
Date de télétransmission : 01/07/2020
Date de réception préfecture : 01/07/2020

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté – Egalité – Fraternité

MAIRIE DE CLICHY-LA-GARENNE

EXTRAIT
du Registre des délibérations du conseil municipal

—o—
DEPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—o—
SEANCE DU MARDI 16 JUIN 2020
Convocation du mardi 9 juin 2020

—o—

Etaient présents :

M. Rémi MUZEAU, maire, président de séance,
M. Stéphane COCHEPAIN, Premier adjoint au maire, Mme Alice LE MOAL, M. Patrice PINARD, Mme Evelyne LAUER,
M. Luc MERCIER, Mme Véronique CABASSET, M. Sébastien RENAULT, Mme Véronique LORTAT-JACOB, M. François
MORVAN, Mme Danielle RIPERT, M. Georges ROUX, Mme Caroline MERCIER, M. Stéphane FOUCHER-ALAUQUI,
Mme Marine DEFAUX, adjoints au maire ;
Mmes Josette de MARVAL, Marie-Jeanne COLOMBO, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mmes Alvine
MOUTONGO-BLACK, Patricia BEHAL, Agnès DELACROIX, Marie-Astrid ALBERT, MM. Antonio MORAIS, Richard VINCE,
Benoît de la RONCIERE, Mme Delphine de PAOLI, M. Guillaume PORCHERON, Mme Capucine CANDELLE, MM. Loïc
PERON, Michaël ALBOU, Mmes Anne-Charlotte PIERARD, Solène MOULINEC, MM. Julien BOUCHET (jusqu'à 19h03 et
à partir de 20h19), Maxence DUCROQUET, Mme Marie-Ange BADIN, MM. Adrien DEUDON, Cédric ANÉ (à partir de
18h14), Alain FOURNIER, Mme Naïma SELLAM, M. Michel LEJEUNE-MENGWANG, Mme Charlotte NIEWIADOMSKI,
M. Aïssa TERCHI, Mme Alice NORET, MM. Hicham DAD (à partir de 18h19), Paul RIEUSSET, Mme Clotilde VEGA-
RITTER, conseillers municipaux.

Etaient représentés :

Mme Imane ACHOUR par M. Patrice PINARD
M. Pierre LESPAGNOL par Mme Alice LE MOAL
M. Julien BOUCHET par Mme Véronique CABASSET (de 19h03 à 20h19)
M. Jean-Luc BRACHET par M. Paul RIEUSSET

Étaient absents :

M. Cédric ANÉ (jusqu'à 18h14), M. Hicham DAD (jusqu'à 18h19).

SECRETARE DE SEANCE : Mme Caroline MERCIER

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SEANCE PUBLIE PAR AFFICHAGE, LE 23 JUIN 2020

Pour extrait conforme :
Clichy-la-Garenne, le 17 juin 2020

Le Maire,

Rémi MUZEAU
Président du territoire Boucle Nord-de-Seine
Vice-Président du département des Hauts-de-Seine



Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20200616-DSGLC20_07049-
DE
Date de télétransmission : 01/07/2020
Date de réception préfecture : 01/07/2020

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté - Egalité - Fraternité

—o—
DEPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—o—
SEANCE DU MARDI 16 JUIN 2020
Convocation du mardi 9 juin 2020

—o—

MAIRIE DE CLICHY-LA-GARENNE

—
EXTRAIT
du Registre des délibérations du conseil municipal
—

Etaient présents :

M. Rémi MUZEAU, maire, président de séance,
M. Stéphane COCHEPAIN, Premier adjoint au maire, Mme Alice LE MOAL, M. Patrice PINARD, Mme Evelyne LAUER,
M. Luc MERCIER, Mme Véronique CABASSET, M. Sébastien RENAULT, Mme Véronique LORTAT-JACOB, M. François
MORVAN, Mme Danielle RIPERT, M. Georges ROUX, Mme Caroline MERCIER, M. Stéphane FOUCHER-ALAUQUI,
Mme Marine DEFAUX, adjoints au maire ;
Mmes Josette de MARVAL, Marie-Jeanne COLOMBO, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mmes Alvine
MOUTONGO-BLACK, Patricia BEHAL, Agnès DELACROIX, Marie-Astrid ALBERT, MM. Antonio MORAIS, Richard VINCE,
Benôit de la RONCIERE, Mme Delphine de PAOLI, M. Guillaume PORCHERON, Mme Capucine CANDELLE, MM. Loïc
PERON, Michaël ALBOU, Mmes Anne-Charlotte PIERARD, Solène MOULINEC, MM. Julien BOUCHET (jusqu'à 19h03 et
à partir de 20h19), Maxence DUCROQUET, Mme Marie-Ange BADIN, MM. Adrien DEUDON, Cédric ANÉ (à partir de
18h14), Alain FOURNIER, Mme Naïma SELLAM, M. Michel LEJEUNE-MENGWANG, Mme Charlotte NIEWIADOMSKI,
M. Aïssa TERCHI, Mme Alice NORET, MM. Hicham DAD (à partir de 18h19), Paul RIEUSSET, Mme Clotilde VEGA-
RITTER, conseillers municipaux.

Etaient représentés :

Mme Imane ACHOUR par M. Patrice PINARD
M. Pierre LESPAGNOL par Mme Alice LE MOAL
M. Julien BOUCHET par Mme Véronique CABASSET (de 19h03 à 20h19)
M. Jean-Luc BRACHET par M. Paul RIEUSSET

Étaient absents :

M. Cédric ANÉ (jusqu'à 18h14), M. Hicham DAD (jusqu'à 18h19).

SECRETARE DE SEANCE : Mme Caroline MERCIER

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SEANCE PUBLIE PAR AFFICHAGE, LE 23 JUIN 2020

—
Pour extrait conforme :
Clichy-la-Garenne, le 17 juin 2020

Le Maire,

Rémi MUZEAU
Président du territoire Boucle Nord-de-Seine
Vice-Président du département des Hauts-de-Seine



Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20200616-DSGLC20_07051-
DE
Date de télétransmission : 01/07/2020
Date de réception préfecture : 01/07/2020

Délibération n° 2020/S02/3.8

Objet : Désignation des représentants du conseil municipal au sein des commissions municipales

Organisme : Commission d'attribution des places pour les structures d'accueil de la petite enfance

Le conseil,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L2121-21 et L2121.22 ;

Vu le conseil d'installation du 25 mai 2020 suite aux élections municipales du 15 mars 2020 ;

Considérant qu'il est nécessaire de procéder à la désignation des membres de cette commission suite au renouvellement du conseil municipal ;

Considérant qu'il est nécessaire d'adapter le nombre de membres de la commission consultative des services publics locaux afin de respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée communale ;

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré :

ARTICLE 1 – LEVE le principe du scrutin secret à l'unanimité des membres de ladite commission, conformément à l'article L2121-21 du code général des collectivités territoriales.

ARTICLE 2 – APPROUVE la composition de la commission d'attribution des places pour les structures d'accueil de la petite enfance, pour le collège élu, comme suit :

- 6 membres titulaires représentant le conseil municipal
- 6 membres suppléants représentant le conseil municipal

ARTICLE 3 - ELIT à la majorité absolue des suffrages exprimés, en sus de M. le Maire, Président, ou de son Adjoint délégué, les 6 membres titulaires et les 6 membres suppléants du conseil municipal suivants :

Membres titulaires

- Madame Marine DEFAUX, adjointe au maire
- Madame Alice LE MOAL, adjointe au maire
- Monsieur Michaël ALBOU, conseiller municipal
- Monsieur Loïc PERON, conseiller municipal
- Madame Naïma SELLAM, conseillère municipale
- Madame Clotilde VEGA-RITTER, conseillère municipale

Membres suppléants

- Madame Marie-Astrid ALBERT, conseillère municipale,
- Madame Solène MOULINEC, conseillère municipale
- Madame Delphine DE PAOLI, conseillère municipale,
- Madame Imane ACHOUR, conseillère municipale
- Monsieur Aïssa TERCHI, conseiller municipal
- Monsieur Jean-Luc BRACHET, conseiller municipal

En tant que membres de la commission d'attribution des places pour les structures d'accueil de la petite enfance.

ARTICLE 4 - DIT QUE le Maire désignera des représentants de l'administration avec voix consultative.

Adopté à l'unanimité

Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20200616-DSGLC20_07051-
DE
Date de télétransmission : 01/07/2020
Date de réception préfecture : 01/07/2020

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté – Egalité - Fraternité

MAIRIE DE CLICHY-LA-GARENNE

—
EXTRAIT
du Registre des délibérations du conseil municipal
—

—o—
DEPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—o—
SEANCE DU MARDI 16 JUIN 2020
Convocation du mardi 9 juin 2020

—o—

Etaient présents :

M. Rémi MUZEAU, maire, président de séance,
M. Stéphane COCHEPAIN, Premier adjoint au maire, Mme Alice LE MOAL, M. Patrice PINARD, Mme Evelyne LAUER,
M. Luc MERCIER, Mme Véronique CABASSET, M. Sébastien RENAULT, Mme Véronique LORTAT-JACOB, M. François
MORVAN, Mme Danielle RIPERT, M. Georges ROUX, Mme Caroline MERCIER, M. Stéphane FOUCHER-ALAI, M.
Mme Marine DEFAUX, adjoints au maire ;
Mmes Josette de MARVAL, Marie-Jeanne COLOMBO, M. Pierre-Marie GUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mmes Alvine
MOUTONGO-BLACK, Patricia BEHAL, Agnès DELACROIX, Marie-Astrid ALBERT, MM. Antonio MORAIS, Richard VINCE,
Benoît de la RONCIERE, Mme Delphine de PAOLI, M. Guillaume PORCHERON, Mme Capucine CANDELLE, MM. Loïc
PERON, Michaël ALBOU, Mmes Anne-Charlotte PIERARD, Solène MOULINEC, MM. Julien BOUCHET (jusqu'à 19h03 et
à partir de 20h19), Maxence DUCROQUET, Mme Marie-Ange BADIN, MM. Adrien DEUDON, Cédric ANÉ (à partir de
18h14), Alain FOURNIER, Mme Naïma SELLAM, M. Michel LEJEUNE-MENGWANG, Mme Charlotte NIEWIADOMSKI,
M. Aïssa TERCHI, Mme Alice NORET, MM. Hicham DAD (à partir de 18h19), Paul RIEUSSET, Mme Clotilde VEGA-
RITTER, conseillers municipaux.

Etaient représentés :

Mme Imane ACHOUR par M. Patrice PINARD
M. Pierre LESPAGNOL par Mme Alice LE MOAL
M. Julien BOUCHET par Mme Véronique CABASSET (de 19h03 à 20h19)
M. Jean-Luc BRACHET par M. Paul RIEUSSET

Étaient absents :

M. Cédric ANÉ (jusqu'à 18h14), M. Hicham DAD (jusqu'à 18h19).

SECRETARE DE SEANCE : Mme Caroline MERCIER

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SEANCE PUBLIE PAR AFFICHAGE, LE 23 JUIN 2020

—
Pour extrait conforme :
Clichy-la-Garenne, le 17 juin 2020

Le Maire,

Rémi MUZEAU
Président du territoire Boucle Nord de Seine
Vice-Président du département des Hauts-de-Seine

Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20200616-DSGLC20_07052-
DE
Date de télétransmission : 01/07/2020
Date de réception préfecture : 01/07/2020

Délibération n° 2020/S02/3.9.

Objet : Désignation des représentants du conseil municipal au sein des commissions municipales

Organisme : Commission communale handicap et accessibilité

Le conseil,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L2121-21, L2121-22 et L.2143.3 ;

Vu la délibération n°4.1 du 26 janvier 2016, relative à la création de la Commission Communal pour l'accessibilité ;

Vu le conseil d'installation du 25 mai 2020 suite aux élections municipales du 15 mars 2020 ;

Considérant qu'il est nécessaire de procéder à la désignation des membres de la commission communale handicap et espaces publics suite au renouvellement du conseil municipal ;

Considérant qu'il est nécessaire de respecter le principe de la représentation proportionnelle afin de permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée communale ;

Entendu l'exposé de Monsieur François MORVAN, adjoint au maire,

Après en avoir délibéré :

ARTICLE 1 – LEVE le principe du scrutin secret à l'unanimité des membres de ladite commission, conformément à l'article L2121-21 du code général des collectivités territoriales.

ARTICLE 2 – FIXE à 12 le nombre de membres composant la commission Handicap et Accessibilité.

ARTICLE 3 – ELIT à la majorité absolue des suffrages exprimés, dans le respect du principe de la représentation proportionnelle, les représentants suivants du conseil municipal, en sus de M. le Maire, membre de droit :

- Monsieur François MORVAN, adjoint au maire
- Madame Marie-Astrid ALBERT, conseillère municipale
- Madame Alice LE MOAL, Adjointe au maire
- Madame Delphine de PAOLI, conseillère municipale
- Madame Marine DEFAUX, adjointe au maire
- Madame Véronique LORTAT-JACOB, adjointe au maire
- Monsieur Luc MERCIER, adjoint au maire
- Monsieur Georges ROUX, adjoint au maire
- Madame Josette de MARVAL, conseillère municipale
- Monsieur Adrien DEUDON, conseiller municipal

- Monsieur Michel LEJEUNE-MENGWANG, conseiller municipal
- Madame Clotilde VEGA-RITTER, conseillère municipale

Pour siéger au sein de la commission communale handicap et espaces publics.

ARTICLE 4 - DIT QUE le collège des représentants de l'administration et le collège des représentants de la commune (représentants d'associations de personnes âgées, de personnes handicapées, d'usagers de la ville, de bailleurs sociaux, de professions libérales et d'acteurs économiques) seront désignés par arrêté du maire.

ARTICLE 5 - DIT QUE la dénomination de la commission communale handicap et espaces publics est modifiée comme suit : commission communale handicap et accessibilité.

Adopté à l'unanimité

Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20200616-DSGLC20_07052-
DE
Date de télétransmission : 01/07/2020
Date de réception préfecture : 01/07/2020

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté – Egalité - Fraternité

—o—
DEPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—o—
SEANCE DU MARDI 16 JUIN 2020
Convocation du mardi 9 juin 2020

—o—

MAIRIE DE CLICHY-LA-GARENNE

—
EXTRAIT
du Registre des délibérations du conseil municipal
—

Etaient présents :

M. Rémi MUZEAU, maire, président de séance,
M. Stéphane COCHEPAIN, Premier adjoint au maire, Mme Alice LE MOAL, M. Patrice PINARD, Mme Evelyne LAUER,
M. Luc MERCIER, Mme Véronique CABASSET, M. Sébastien RENAULT, Mme Véronique LORTAT-JACOB, M. François
MORVAN, Mme Danielle RIPERT, M. Georges ROUX, Mme Caroline MERCIER, M. Stéphane FOUCHER-ALAI, M.
Mme Marine DEFAUX, adjoints au maire ;
Mmes Josette de MARVAL, Marie-Jeanne COLOMBO, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mmes Alvine
MOUTONGO-BLACK, Patricia BEHAL, Agnès DELACROIX, Marie-Astrid ALBERT, MM. Antonio MORAIS, Richard VINCE,
Benoît de la RONCIERE, Mme Delphine de PAOLI, M. Guillaume PORCHERON, Mme Capucine CANDELLE, MM. Loïc
PERON, Michaël ALBOU, Mmes Anne-Charlotte PIERARD, Solène MOULINEC, MM. Julien BOUCHET (jusqu'à 19h03 et
à partir de 20h19), Maxence DUCROQUET, Mme Marie-Ange BADIN, MM. Adrien DEUDON, Cédric ANÉ (à partir de
18h14), Alain FOURNIER, Mme Naïma SELLAM, M. Michel LEJEUNE-MENGWANG, Mme Charlotte NIEWIADOMSKI,
M. Aïssa TERCHI, Mme Alice NORET, MM. Hicham DAD (à partir de 18h19), Paul RIEUSSET, Mme Clotilde VEGA-
RITTER, conseillers municipaux.

Etaient représentés :

Mme Imane ACHOUR par M. Patrice PINARD
M. Pierre LESPAGNOL par Mme Alice LE MOAL
M. Julien BOUCHET par Mme Véronique CABASSET (de 19h03 à 20h19)
M. Jean-Luc BRACHET par M. Paul RIEUSSET

Étaient absents :

M. Cédric ANÉ (jusqu'à 18h14), M. Hicham DAD (jusqu'à 18h19).

SECRETARE DE SEANCE : Mme Caroline MERCIER

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SEANCE PUBLIE PAR AFFICHAGE, LE

23 JUIN 2020

—
Pour extrait conforme :
Clichy-la-Garenne, le 17 juin 2020

Le Maire

Rémi MUZEAU
Président du territoire Bouclé Nord-de-Seine
Vice-Président du département des Hauts-de-Seine



Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20200616-DSGLC20_07053-
DE
Date de télétransmission : 01/07/2020
Date de réception préfecture : 01/07/2020

République Française

VILLE DE CLICHY-LA-GARENNE
Séance du conseil municipal du 16 juin 2020

Délibération n° 2020/S02/3.10

Objet : Désignation des représentants du conseil municipal au sein des commissions municipales

Organisme : Commission municipale de dénomination des rues et lieux publics

Le conseil,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L1413-1, L2121-21 et L.2121-22,

Vu le conseil d'installation du 25 mai 2020 suite aux élections municipales du 15 mars 2020 ;

Considérant qu'il est nécessaire de procéder à la désignation des membres de cette commission suite au renouvellement du conseil municipal ;

Considérant qu'il est nécessaire de respecter le principe de la représentation proportionnelle afin de permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée communale ;

Entendu l'exposé de monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré

ARTICLE 1 – LEVE le principe du scrutin secret à l'unanimité des membres de ladite commission, conformément à l'article L2121-21 du code général des collectivités territoriales.

ARTICLE 2 – FIXE la composition de la commission de dénomination des rues et lieux publics comme suit en sus du Maire, président de droit :

- 6 membres titulaires et 6 membres suppléants représentant le conseil municipal.

ARTICLE 3 - ELIT à la majorité absolue des suffrages exprimés et à la représentation proportionnelle, les six représentants titulaires et les six représentants suppléants suivants du conseil municipal, en sus de M. le Maire, membre de droit :

Représentants titulaires :

- Monsieur Luc MERCIER, adjoint au maire
- Monsieur Benoît de la RONCIERE, conseiller municipal
- Monsieur Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, conseiller municipal
- Madame Marie-Jeanne COLOMBO, conseillère municipale
- Madame Evelyne LAUER, adjointe au maire
- Monsieur Alain FOURNIER, conseiller municipal

Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20200616-DSGLC20_07053-
DE
Date de télétransmission : 01/07/2020
Date de réception préfecture : 01/07/2020

Représentants suppléants :

- Madame Josette de MARVAL, conseillère municipale
- Madame Marie-Astrid ALBERT, conseillère municipale
- Monsieur Julien BOUCHET, conseiller municipal
- Madame Patricia BEHAL, conseillère municipale,
- Monsieur Patrice PINARD, adjoint au maire,
- Monsieur Aïssa TERCHI, conseiller municipal

pour siéger au sein de la commission de dénomination des rues et lieux publics.

Adopté à l'unanimité

—
EXTRAIT
du Registre des délibérations du conseil municipal
—

—O—
DEPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—O—
SEANCE DU MARDI 16 JUIN 2020
Convocation du mardi 9 juin 2020

—O—

Etaient présents :

M. Rémi MUZEAU, maire, président de séance,
M. Stéphane COCHEPAIN, Premier adjoint au maire, Mme Alice LE MOAL, M. Patrice PINARD, Mme Evelyne LAUER,
M. Luc MERCIER, Mme Véronique CABASSET, M. Sébastien RENAULT, Mme Véronique LORTAT-JACOB, M. François
MORVAN, Mme Danielle RIPERT, M. Georges ROUX, Mme Caroline MERCIER, M. Stéphane FOUCHER-ALAQUI,
Mme Marine DEFAUX, adjoints au maire ;
Mmes Josette de MARVAL, Marie-Jeanne COLOMBO, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mmes Alvine
MOUTONGO-BLACK, Patricia BEHAL, Agnès DELACROIX, Marie-Astrid ALBERT, MM. Antonio MORAIS, Richard VINCE,
Benoît de la RONCIERE, Mme Delphine de PAOLI, M. Guillaume PORCHERON, Mme Capucine CANDELLE, MM. Loïc
PERON, Michaël ALBOU, Mmes Anne-Charlotte PIERARD, Solène MOULINEC, MM. Julien BOUCHET (jusqu'à 19h03 et
à partir de 20h19), Maxence DUCROQUET, Mme Marie-Ange BADIN, MM. Adrien DEUDON, Cédric ANÉ (à partir de
18h14), Alain FOURNIER, Mme Naïma SELLAM, M. Michel LEJEUNE-MENGWANG, Mme Charlotte NIEWIADOMSKI,
M. Aïssa TERCHI, Mme Alice NORET, MM. Hicham DAD (à partir de 18h19), Paul RIEUSSET, Mme Clotilde VEGA-
RITTER, conseillers municipaux.

Etaient représentés :

Mme Imane ACHOUR par M. Patrice PINARD
M. Pierre LESPAGNOL par Mme Alice LE MOAL
M. Julien BOUCHET par Mme Véronique CABASSET (de 19h03 à 20h19)
M. Jean-Luc BRACHET par M. Paul RIEUSSET

Étaient absents :

M. Cédric ANÉ (jusqu'à 18h14), M. Hicham DAD (jusqu'à 18h19).

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Caroline MERCIER

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SEANCE PUBLIE PAR AFFICHAGE, LE 23 JUIN 2020

—
Pour extrait conforme :
Clichy-la-Garenne, le 17 juin 2020

Le Maire,

Rémi MUZEAU
Président du territoire Boucle Nord-de-Seine
Vice-Président du département des Hauts-de-Seine



République Française

VILLE DE CLICHY-LA-GARENNE
Séance du conseil municipal du 16 juin 2020

Délibération n° 2020/S02/3.11

Objet : Désignation des représentants du conseil municipal au sein des commissions municipales

Organisme : Commission municipale relative aux finances

Le conseil,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L2121-21 et L 2121-22 ;

Considérant qu'il apparaît nécessaire de créer une commission municipale qui traitera des projets de délibérations en matière de finances ;

Considérant qu'il est nécessaire de respecter le principe de la représentation proportionnelle afin de permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée communale ;

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré :

ARTICLE 1 – LEVE le principe du scrutin secret à l'unanimité des membres de ladite commission, conformément à l'article L2121-21 du code général des collectivités territoriales.

ARTICLE 2 – APPROUVE la création d'une commission municipale relative aux finances

ARTICLE 3 – APPROUVE la composition de cette commission comme suit :

- 6 membres titulaires représentant le conseil municipal
- 6 membres suppléants représentant le conseil municipal

ARTICLE 4 - ELIT, à la majorité absolue des suffrages exprimés et à la représentation proportionnelle, en sus de M. le Maire, Président de droit, les représentants du conseil municipal suivants :

Représentants titulaires

- Monsieur Stéphane COCHEPAIN, 1^{er} adjoint au maire
- Madame Marie-Ange BADIN, conseillère municipale
- Monsieur Loïc PERON, conseiller municipal
- Monsieur Benoît de la RONCIERE, conseiller municipal
- Monsieur Michel LEJEUNE-MENGWANG, conseiller municipal
- Monsieur Paul RIEUSSET, conseiller municipal

Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20200616-DSGLC20_07054-
DE
Date de télétransmission : 01/07/2020
Date de réception préfecture : 01/07/2020

Représentants suppléants

- Madame Patricia BEHAL, conseillère municipale
- Monsieur Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, conseiller municipal
- Monsieur Pierre LESPAGNOL, conseiller municipal
- Monsieur Richard VINCE, conseiller municipal
- Monsieur Alain FOURNIER, conseiller municipal
- Monsieur Jean-Luc BRACHET, conseiller municipal

En tant que membres de la commission municipale relative aux finances.

Adopté à l'unanimité

Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20200616-DSGLC20_07054-
DE
Date de télétransmission : 01/07/2020
Date de réception préfecture : 01/07/2020

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté - Egalité - Fraternité

MAIRIE DE CLICHY-LA-GARENNE

—
EXTRAIT
du Registre des délibérations du conseil municipal
—

—0—
DEPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—0—
SEANCE DU MARDI 16 JUIN 2020
Convocation du mardi 9 juin 2020

—0—

Etaient présents :

M. Rémi MUZEAU, maire, président de séance,
M. Stéphane COCHEPAIN, Premier adjoint au maire, Mme Alice LE MOAL, M. Patrice PINARD, Mme Evelyne LAUER,
M. Luc MERCIER, Mme Véronique CABASSET, M. Sébastien RENAULT, Mme Véronique LORTAT-JACOB, M. François
MORVAN, Mme Danielle RIPERT, M. Georges ROUX, Mme Caroline MERCIER, M. Stéphane FOUCHER-ALAU, M.
Mme Marine DEFAUX, adjoints au maire ;
Mmes Josette de MARVAL, Marie-Jeanne COLOMBO, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mmes Alvine
MOUTONGO-BLACK, Patricia BEHAL, Agnès DELACROIX, Marie-Astrid ALBERT, MM. Antonio MORAIS, Richard VINCE,
Benôit de la RONCIERE, Mme Delphine de PAOLI, M. Guillaume PORCHERON, Mme Capucine CANDELLE, MM. Loïc
PERON, Michaël ALBOU, Mmes Anne-Charlotte PIERARD, Solène MOULINEC, MM. Julien BOUCHET (jusqu'à 19h03 et
à partir de 20h19), Maxence DUCROQUET, Mme Marie-Ange BADIN, MM. Adrien DEUDON, Cédric ANÉ (à partir de
18h14), Alain FOURNIER, Mme Naïma SELLAM, M. Michel LEJEUNE-MENGWANG, Mme Charlotte NIEWIADOMSKI,
M. Aïssa TERCHI, Mme Alice NORET, MM. Hicham DAD (à partir de 18h19), Paul RIEUSSET, Mme Clotilde VEGA-
RITTER, conseillers municipaux.

Etaient représentés :

Mme Imane ACHOUR par M. Patrice PINARD
M. Pierre LESPAGNOL par Mme Alice LE MOAL
M. Julien BOUCHET par Mme Véronique CABASSET (de 19h03 à 20h19)
M. Jean-Luc BRACHET par M. Paul RIEUSSET

Étaient absents :

M. Cédric ANÉ (jusqu'à 18h14), M. Hicham DAD (jusqu'à 18h19).

SECRETARE DE SEANCE : Mme Caroline MERCIER

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SEANCE PUBLIE PAR AFFICHAGE, LE

23 JUIN 2020

Pour extrait conforme :
Clích-y-la-Garenne, le 17 juin 2020

Le Maire,

Rémi MUZEAU

Président du territoire Boucle Nord-de-Seine
Vice-Président du département des Hauts-de-Seine



Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20200616-DSGLC20_07055-
DE
Date de télétransmission : 01/07/2020
Date de réception préfecture : 01/07/2020

République Française

VILLE DE CLICHY-LA-GARENNE
Séance du conseil municipal du 16 juin 2020

Délibération n° 2020/S02/3.12

Objet : Désignation des représentants du conseil municipal au sein des commissions

Organisme : Commission municipale relative à l'action sociale, à l'éducation, au sport, à l'enfance, à la culture et à la jeunesse

Le conseil,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L2121-21 et L 2121-22 ;

Considérant qu'il apparaît nécessaire de créer une commission municipale qui traitera des projets de délibérations en matière d'action sociale, d'éducation, de sport, d'enfance , de culture et de jeunesse ;

Considérant qu'il est nécessaire de respecter le principe de la représentation proportionnelle afin de permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée communale ;

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré :

ARTICLE 1 – LEVE le principe du scrutin secret à l'unanimité des membres de ladite commission, conformément à l'article L2121-21 du code général des collectivités territoriales.

ARTICLE 2 – APPROUVE la création d'une commission municipale relative à l'action sociale, à l'éducation, au sport, à l'enfance, à la culture et à la jeunesse

ARTICLE 3 – APPROUVE la composition de cette commission comme suit :

- 6 membres titulaires représentant le conseil municipal
- 6 membres suppléants représentant le conseil municipal

ARTICLE 4- ELIT, à la majorité absolue des suffrages exprimés et à la représentation proportionnelle, en sus de M. le Maire, Président de droit, les représentants du conseil municipal suivants :

Représentants titulaires

- Monsieur Luc MERCIER, adjoint au maire
- Madame Caroline MERCIER, adjointe au maire
- Madame Véronique LORTAT-JACOB, adjointe au maire
- Madame Véronique CABASSET, adjointe au maire
- Madame Naïma SELLAM, conseillère municipale
- Madame Clotilde VEGA-RITTER, conseillère municipale

Accusé de réception en préfecture 092-219200243-20200616-DSGLC20_07055- DE Date de télétransmission : 01/07/2020 Date de réception préfecture : 01/07/2020
--

Représentants suppléants

- Madame Marine DEFAUX, adjointe au maire
- Monsieur Maxence DUCROQUET, conseiller municipal
- Monsieur Cédric ANÉ, conseiller municipal
- Madame Agnès DELACROIX, conseillère municipale
- Monsieur Aïssa TERCHI, conseiller municipal
- Monsieur Jean-Luc BRACHET, conseiller municipal

En tant que membres de la commission municipale relative à l'action sociale, à l'éducation, au sport, à l'enfance, à la culture et à la jeunesse

Adopté à l'unanimité

Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20200616-DSGLC20_07055-
DE
Date de télétransmission : 01/07/2020
Date de réception préfecture : 01/07/2020

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté - Egalité - Fraternité

MAIRIE DE CLICHY-LA-GARENNE

—
EXTRAIT
du Registre des délibérations du conseil municipal
—

—○—
DEPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—○—
SEANCE DU MARDI 16 JUIN 2020
Convocation du mardi 9 juin 2020

—○—

Etaient présents :

M. Rémi MUZEAU, maire, président de séance,
M. Stéphane COCHEPAIN, Premier adjoint au maire, Mme Alice LE MOAL, M. Patrice PINARD, Mme Evelyne LAUER,
M. Luc MERCIER, Mme Véronique CABASSET, M. Sébastien RENAULT, Mme Véronique LORTAT-JACOB, M. François
MORVAN, Mme Danielle RIPERT, M. Georges ROUX, Mme Caroline MERCIER, M. Stéphane FOUCHER-ALAI, M.
Mme Marine DEFAUX, adjoints au maire ;
Mmes Josette de MARVAL, Marie-Jeanne COLOMBO, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mmes Alvine
MOUTONGO-BLACK, Patricia BEHAL, Agnès DELACROIX, Marie-Astrid ALBERT, MM. Antonio MORAIS, Richard VINCE,
Benôit de la RONCIERE, Mme Delphine de PAOLI, M. Guillaume PORCHERON, Mme Capucine CANDELLE, MM. Loïc
PERON, Michaël ALBOU, Mmes Anne-Charlotte PIERARD, Solène MOULINEC, MM. Julien BOUCHET (jusqu'à 19h03 et
à partir de 20h19), Maxence DUCROQUET, Mme Marie-Angé BADIN, MM. Adrien DEUDON, Cédric ANÉ (à partir de
18h14), Alain FOURNIER, Mme Naïma SELLAM, M. Michel LEJEUNE-MENGWANG, Mme Charlotte NIEWIADOMSKI,
M. Aïssa TERCHI, Mme Alice NORET, MM. Hicham DAD (à partir de 18h19), Paul RIEUSSET, Mme Clotilde VEGA-
RITTER, conseillers municipaux.

Etaient représentés :

Mme Imane ACHOUR par M. Patrice PINARD
M. Pierre LESPAGNOL par Mme Alice LE MOAL
M. Julien BOUCHET par Mme Véronique CABASSET (de 19h03 à 20h19)
M. Jean-Luc BRACHET par M. Paul RIEUSSET

Étaient absents :

M. Cédric ANÉ (jusqu'à 18h14), M. Hicham DAD (jusqu'à 18h19).

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Caroline MERCIER

COMpte RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SEANCE PUBLIE PAR AFFICHAGE, LE 23 JUIN 2020

—
Pour extrait conforme :
Clichy-la-Garenne, le 17 juin 2020

Le Maire,

Rémi MUZEAU
Président du territoire Boucle Nord-de-Seine
Vice-Président du département des Hauts-de-Seine



Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20200616-DSGLC20_07056-
DE
Date de télétransmission : 01/07/2020
Date de réception préfecture : 01/07/2020

VILLE DE CLICHY-LA-GARENNE
Séance du conseil municipal du 16 juin 2020

Délibération n° 2020/S02/3.13

Objet : Désignation des représentants du conseil municipal au sein des commissions municipales

Organisme : Commission municipale relative à l'aménagement, à l'hygiène, à la sécurité, à la prévention, au commerce, au logement et à l'environnement

Le conseil,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L2121-21 et L 2121-22 ;

Considérant qu'il apparaît nécessaire de créer une commission municipale qui traitera des projets de délibérations en matière d'aménagement, d'hygiène, de sécurité, de prévention, de commerce, de logement et d'environnement ;

Considérant qu'il est nécessaire de respecter le principe de la représentation proportionnelle afin de permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée communale ;

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré :

ARTICLE 1 – LEVE le principe du scrutin secret à l'unanimité des membres de ladite commission, conformément à l'article L2121-21 du code général des collectivités territoriales.

ARTICLE 2 – APPROUVE la création d'une commission municipale relative à l'aménagement, à l'hygiène, à la sécurité, à la prévention, au commerce, au logement et à l'environnement.

ARTICLE 3 – APPROUVE la composition de cette commission comme suit :

- 6 membres titulaires représentant le conseil municipal
- 6 membres suppléants représentant le conseil municipal

ARTICLE 4 - ELIT, à la majorité absolue des suffrages exprimés et à la représentation proportionnelle, en sus de M. le Maire, Président de droit, les représentants du conseil municipal suivants :

Représentants titulaires

- Monsieur Sébastien RENAULT, adjoint au maire
- Monsieur Patrice PINARD, adjoint au maire
- Monsieur Stéphane FOUCHER-ALAUQU, adjoint au maire
- Madame Danielle RIPERT, adjointe au maire
- Madame Alice NORET, conseillère municipale
- Monsieur Jean-Luc BRACHET, conseiller municipal

Représentants suppléants

- Monsieur Antonio MORAIS, conseiller municipal
- Madame Alice LE MOAL, adjointe au maire,
- Monsieur Pierre-Marie GOUYGOU-VIELLEFOSSE, conseiller municipal
- Monsieur Guillaume PORCHERON, conseiller municipal
- Madame Charlotte NIEWIADOMSKI, conseillère municipale
- Monsieur Paul RIEUSSET, conseiller municipal

En tant que membres de la commission municipale relative à l'aménagement, à l'hygiène, à la sécurité, à la prévention, au commerce, au logement et à l'environnement.

Adopté à l'unanimité

Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20200616-DSGLC20_07056-
DE
Date de télétransmission : 01/07/2020
Date de réception préfecture : 01/07/2020

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté – Egalité – Fraternité

MAIRIE DE CLICHY-LA-GARENNE

—
EXTRAIT
du Registre des délibérations du conseil municipal
—

—O—
DEPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—O—
SEANCE DU MARDI 16 JUIN 2020
Convocation du mardi 9 juin 2020

—O—

Etaient présents :

M. Rémi MUZEAU, maire, président de séance,
M. Stéphane COCHEPAIN, Premier adjoint au maire, Mme Alice LE MOAL, M. Patrice PINARD, Mme Evelyne LAUER,
M. Luc MERCIER, Mme Véronique CABASSET, M. Sébastien RENAULT, Mme Véronique LORTAT-JACOB, M. François
MORVAN, Mme Danielle RIPERT, M. Georges ROUX, Mme Caroline MERCIER, M. Stéphane FOUCHER-ALAQUI,
Mme Marine DEFAUX, adjoints au maire ;
Mmes Josette de MARVAL, Marie-Jeanne COLOMBO, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mmes Alvine
MOUTONGO-BLACK, Patricia BEHAL, Agnès DELACROIX, Marie-Astrid ALBERT, MM. Antonio MORAIS, Richard VINCE,
Benoît de la RONCIERE, Mme Delphine de PAOLI, M. Guillaume PORCHERON, Mme Capucine CANDELLE, MM. Loïc
PERON, Michaël ALBOU, Mmes Anne-Charlotte PIERARD, Solène MOULINEC, MM. Julien BOUCHET (jusqu'à 19h03 et
à partir de 20h19), Maxence DUCROQUET, Mme Marie-Ange BADIN, MM. Adrien DEUDON, Cédric ANÉ (à partir de
18h14), Alain FOURNIER, Mme Naïma SELLAM, M. Michel LEJEUNE-MENGWANG, Mme Charlotte NIEWIADOMSKI,
M. Aïssa TERCHI, Mme Alice NORET, MM. Hicham DAD (à partir de 18h19), Paul RIEUSSET, Mme Clotilde VEGA-
RITTER, conseillers municipaux.

Etaient représentés :

Mme Imane ACHOUR par M. Patrice PINARD
M. Pierre LESPAGNOL par Mme Alice LE MOAL
M. Julien BOUCHET par Mme Véronique CABASSET (de 19h03 à 20h19)
M. Jean-Luc BRACHET par M. Paul RIEUSSET

Étaient absents :

M. Cédric ANÉ (jusqu'à 18h14), M. Hicham DAD (jusqu'à 18h19).

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Caroline MERCIER

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SEANCE PUBLIE PAR AFFICHAGE, LE

23 JUIN 2020

—
Pour extrait conforme :
Clichy-la-Garenne, le 17 juin 2020

Le Maire

Rémi MUZEAU
Président du territoire Boucle Nord de Seine
Vice-Président du département des Hauts-de-Seine



Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20200616-DSGLC20_07057-
DE
Date de télétransmission : 01/07/2020
Date de réception préfecture : 01/07/2020

VILLE DE CLICHY-LA-GARENNE
Séance du conseil municipal du 16 juin 2020

Délibération n° 2020/S02/3.14

Objet : Désignation des représentants du conseil municipal au sein des commissions municipales

Organisme : Commission municipale relative aux services techniques, à la voirie et aux travaux

Le conseil,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L2121-21 et L 2121-22 ;

Considérant qu'il apparaît nécessaire de créer une commission municipale qui traitera des projets de délibérations en matière de services techniques, de voirie et de travaux ;

Considérant qu'il est nécessaire de respecter le principe de la représentation proportionnelle afin de permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée communale ;

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré :

ARTICLE 1 – LEVE le principe du scrutin secret à l'unanimité des membres de ladite commission, conformément à l'article L2121-21 du code général des collectivités territoriales.

ARTICLE 2 – APPROUVE la création d'une commission municipale relative aux services techniques, à la voirie et aux travaux.

ARTICLE 3 – APPROUVE la composition de cette commission comme suit :

- 6 membres titulaires représentant le conseil municipal
- 6 membres suppléants représentant le conseil municipal

ARTICLE 4 - ELIT, à la majorité absolue des suffrages exprimés et à la représentation proportionnelle, en sus de M. le Maire, Président de droit, les représentants du conseil municipal suivants :

Représentants titulaires

- Monsieur Georges ROUX, adjoint au maire
- Madame Capucine CANDELLE, conseillère municipale
- Monsieur François MORVAN, adjoint au maire
- Monsieur Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, conseiller municipal
- Monsieur Hicham DAD, conseiller municipal
- Monsieur Jean-Luc BRACHET, conseiller municipal

Représentants suppléants

- Madame Marie-Jeanne COLOMBO, conseillère municipale
- Monsieur Adrien DEUDON, conseiller municipal,

- Madame Marie-Astrid ALBERT, conseillère municipale
- Madame Evelyne LAUER, adjointe au maire
- Monsieur Alain FOURNIER, conseiller municipal
- Monsieur Paul RIEUSSET, conseiller municipal

En tant que membres de la commission municipale relative aux services techniques, à la voirie et aux travaux.

Adopté à l'unanimité

Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20200616-DSGLC20_07057-
DE
Date de télétransmission : 01/07/2020
Date de réception préfecture : 01/07/2020

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté - Egalité - Fraternité

MAIRIE DE CLICHY-LA-GARENNE

EXTRAIT
du Registre des délibérations du conseil municipal

DEPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

SEANCE DU MARDI 16 JUIN 2020
Convocation du mardi 9 juin 2020

Étaient présents :

M. Rémi MUZEAU, maire, président de séance,
M. Stéphane COCHEPAIN, Premier adjoint au maire, Mme Alice LE MOAL, M. Patrice PINARD, Mme Evelyne LAUER,
M. Luc MERCIER, Mme Véronique CABASSET, M. Sébastien RENAULT, Mme Véronique LORTAT-JACOB, M. François
MORVAN, Mme Danielle RIPERT, M. Georges ROUX, Mme Caroline MERCIER, M. Stéphane FOUCHER-ALAQUI,
Mme Marine DEFAUX, adjoints au maire ;
Mmes Josette de MARVAL, Marie-Jeanne COLOMBO, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mmes Alvine
MOUTONGO-BLACK, Patricia BEHAL, Agnès DELACROIX, Marie-Astrid ALBERT, MM. Antonio MORAIS, Richard VINCE,
Benoît de la RONCIERE, Mme Delphine de PAOLI, M. Guillaume PORCHERON, Mme Capucine CANDELLE, MM. Loïc
PERON, Michaël ALBOU, Mmes Anne-Charlotte PIERARD, Solène MOULINEC, MM. Julien BOUCHET (jusqu'à 19h03 et
à partir de 20h19), Maxence DUCROQUET, Mme Marie-Ange BADIN, MM. Adrien DEUDON, Cédric ANÉ (à partir de
18h14), Alain FOURNIER, Mme Naïma SELLAM, M. Michel LEJEUNE-MENGWANG, Mme Charlotte NIEWIADOMSKI,
M. Aïssa TERCHI, Mme Alice NORET, MM. Hicham DAD (à partir de 18h19), Paul RIEUSSET, Mme Clotilde VEGA-
RITTER, conseillers municipaux.

Étaient représentés :

Mme Imane ACHOUR par M. Patrice PINARD
M. Pierre LESPAGNOL par Mme Alice LE MOAL
M. Julien BOUCHET par Mme Véronique CABASSET (de 19h03 à 20h19)
M. Jean-Luc BRACHET par M. Paul RIEUSSET

Étaient absents :

M. Cédric ANÉ (jusqu'à 18h14), M. Hicham DAD (jusqu'à 18h19).

SECRETARE DE SEANCE : Mme Caroline MERCIER

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SEANCE PUBLIE PAR AFFICHAGE, LE

Pour extrait conforme :
Clichy-la-Garenne, le 17 juin 2020

Le Maire,

Rémi MUZEAU
Président du territoire Boucle Nord-de-Seine
Vice-Président du département des Hauts-de-Seine



Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20200616-DSGLC20_07041-
DE
Date de télétransmission : 29/06/2020
Date de réception préfecture : 29/06/2020

VILLE DE CLICHY-LA-GARENNE
Séance du conseil municipal du 16 juin 2020

Délibération n° 2020/S02/4.1

Objet : Désignation des représentants du conseil municipal au sein des établissements publics

Organisme : Conseil d'administration du centre communal d'Action Sociale

Le conseil,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L2121.21 et L2121.33 ;

Vu le code de l'action sociale et des familles, notamment ses articles L123-6, R 123-7 et R123-11 ;

Vu le conseil d'installation du 25 mai 2020 suite aux élections municipales du 15 mars 2020 ;

Considérant qu'il est nécessaire de procéder à la désignation des membres du conseil d'administration du centre communal d'action sociale suite au renouvellement du conseil municipal ;

Considérant qu'il est nécessaire de respecter le principe de la représentation proportionnelle afin de permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée communale ;

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré,

ARTICLE 1 – LEVE le principe du scrutin secret à l'unanimité des membres de ladite commission, conformément à l'article L2121-21 du code général des collectivités territoriales.

ARTICLE 2 – DIT QUE le nombre de 16 membres du conseil d'Administration du C.C.A.S. est maintenu, soit 8 membres élus en son sein par le Conseil Municipal et 8 membres nommés par le Maire dans les conditions prévues au code de l'action sociale et des familles.

ARTICLE 3 – ELIT à la représentation proportionnelle, conformément aux dispositions des articles L.2121.21 du Code Général des Collectivités Territoriales, les seize représentants du conseil municipal suivants, en sus de M. le Maire, Président de droit :

Représentants titulaires

- Madame Evelyne LAUER, adjointe au maire,
- Madame Josette de MARVAL, conseillère municipale
- Monsieur Stéphane Michaël ALBOU, conseiller municipal
- Madame Marie-Jeanne COLOMBO, conseillère municipale
- Madame Marine DEFAUX, conseillère municipale
- Madame Marie-Astrid ALBERT, conseillère municipale
- Monsieur Hicham DAD, conseiller municipal
- Madame Clotilde VEGA-RITTER, conseillère municipale

Représentants suppléants

- Monsieur Cédric ANÉ, conseiller municipal
- Monsieur Richard VINCE, conseiller municipal
- Madame Delphine de PAOLI, conseillère municipale
- Madame Alice LE MOAL, adjointe au maire
- Madame Marie-Ange BADIN, conseillère municipale
- Madame Imane ACHOUR, conseillère municipale,
- Madame Naïma SELLAM, conseillère municipale
- Monsieur Paul RIEUSSET, conseiller municipal

pour siéger au sein du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale.

Adopté à l'unanimité

Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20200616-DSGLC20_07041-
DE
Date de télétransmission : 29/06/2020
Date de réception préfecture : 29/06/2020

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté – Egalité – Fraternité

—o—
DEPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—o—
SEANCE DU MARDI 16 JUIN 2020
Convocation du mardi 9 juin 2020

—o—

MAIRIE DE CLICHY-LA-GARENNE

—
EXTRAIT
du Registre des délibérations du conseil municipal
—

Etaient présents :

M. Rémi MUZEAU, maire, président de séance,
M. Stéphane COCHEPAIN, Premier adjoint au maire, Mme Alice LE MOAL, M. Patrice PINARD, Mme Evelyne LAUER,
M. Luc MERCIER, Mme Véronique CABASSET, M. Sébastien RENAULT, Mme Véronique LORTAT-JACOB, M. François
MORVAN, Mme Danielle RIPERT, M. Georges ROUX, Mme Caroline MERCIER, M. Stéphane FOUCHER-ALAUQUI,
Mme Marine DEFAUX, adjoints au maire ;
Mmes Josette de MARVAL, Marie-Jeanne COLOMBO, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mmes Alvine
MOUTONGO-BLACK, Patricia BEHAL, Agnès DELACROIX, Marie-Astrid ALBERT, MM. Antonio MORAIS, Richard VINCE,
Benoît de la RONCIERE, Mme Delphine de PAOLI, M. Guillaume PORCHERON, Mme Capucine CANDELLE, MM. Loïc
PERON, Michaël ALBOU, Mmes Anne-Charlotte PIERARD, Solène MOULINEC, MM. Julien BOUCHET (jusqu'à 19h03 et
à partir de 20h19), Maxence DUCROQUET, Mme Marie-Ange BADIN, MM. Adrien DEUDON, Cédric ANÉ (à partir de
18h14), Alain FOURNIER, Mme Naïma SELLAM, M. Michel LEJEUNE-MENGWANG, Mme Charlotte NIEWIADOMSKI,
M. Aïssa TERCHI, Mme Alice NORET, MM. Hicham DAD (à partir de 18h19), Paul RIEUSSET, Mme Clotilde VEGA-
RITTER, conseillers municipaux.

Etaient représentés :

Mme Imane ACHOUR par M. Patrice PINARD
M. Pierre LESPAGNOL par Mme Alice LE MOAL
M. Julien BOUCHET par Mme Véronique CABASSET (de 19h03 à 20h19)
M. Jean-Luc BRACHET par M. Paul RIEUSSET

Étaient absents :

M. Cédric ANÉ (jusqu'à 18h14), M. Hicham DAD (jusqu'à 18h19).

SECRETARE DE SEANCE : Mme Caroline MERCIER

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SEANCE PUBLIE PAR AFFICHAGE, LE 23 JUIN 2020

—
Pour extrait conforme :
Clichy-la-Garenne, le 17 juin 2020

Le Maire,

Rémi MUZEAU
Président du territoire Boucle Nord-de-Seine
Vice-Président du département des Hauts-de-Seine



Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20200616-DSGLC20_07058-
DE
Date de télétransmission : 01/07/2020
Date de réception préfecture : 01/07/2020

République Française

VILLE DE CLICHY-LA-GARENNE
Séance du conseil municipal du 16 juin 2020

Délibération n° 2020/S02/4.2

Objet : Désignation des représentants du conseil municipal au sein des établissements publics

Organisme : Conseil d'exploitation de la régie des Halles et Marchés

Le conseil,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L211-21 ;

Vu la délibération n° 5.1 du 19 novembre 2015, relative à la création d'une régie dotée de la seule autonomie financière pour l'exploitation des halls et marchés, adoption des statuts et création du budget annexe ;

Vu le conseil d'installation du 25 mai 2020 suite aux élections municipales du 15 mars 2020 ;

Considérant qu'il est nécessaire de procéder à la désignation des membres de ce conseil d'exploitation suite au renouvellement du conseil municipal ;

Considérant qu'il est nécessaire de respecter le principe de la représentation proportionnelle afin de permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée communale ;

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré :

ARTICLE 1 – LEVE le principe du scrutin secret à l'unanimité des membres de ladite commission, conformément à l'article L2121-21 du code général des collectivités territoriales.

ARTICLE 2 – FIXE la composition de la commission consultative des services publics locaux comme suit en sus du Maire, président de droit :

- 6 membres titulaires

ARTICLE 3 – ELIT à la majorité absolue des suffrages exprimés, conformément aux dispositions de l'article L.2121-21 du code général des collectivités territoriales, les cinq représentants du conseil municipal :

- Monsieur Stéphane FOUCHER-ALAI, adjoint au maire
- Madame Anne-Charlotte PIERARD, conseillère municipale
- Monsieur Antonio MORAIS, conseiller municipal
- Monsieur Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, conseiller municipal
- Monsieur Aïssa TERCHI, conseiller municipal
- Monsieur Paul RIEUSSET, conseiller municipal

Accusé de réception en préfecture 092-219200243-20200616-DSGLC20_07058- DE Date de télétransmission : 01/07/2020 Date de réception préfecture : 01/07/2020
--

pour siéger au sein du conseil d'exploitation de la régie halles et marchés.

ARTICLE 4 – DESIGNNE Monsieur Oumar NDIAYE en tant que directeur de la régie des Halles et Marchés.

Adopté à l'unanimité

Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20200616-DSGLC20_07058-
DE
Date de télétransmission : 01/07/2020
Date de réception préfecture : 01/07/2020

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté - Egalité - Fraternité

MAIRIE DE CLICHY-LA-GARENNE

EXTRAIT
du Registre des délibérations du conseil municipal

DEPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

SEANCE DU MARDI 16 JUIN 2020
Convocation du mardi 9 juin 2020

Etaient présents :

M. Rémi MUZEAU, maire, président de séance,
M. Stéphane COCHEPAIN, Premier adjoint au maire, Mme Alice LE MOAL, M. Patrice PINARD, Mme Evelyne LAUER,
M. Luc MERCIER, Mme Véronique CABASSET, M. Sébastien RENAULT, Mme Véronique LORTAT-JACOB, M. François
MORVAN, Mme Danielle RIPERT, M. Georges ROUX, Mme Caroline MERCIER, M. Stéphane FOUCHER-ALAI, M.
Mme Marine DEFAUX, adjoints au maire ;
Mmes Josette de MARVAL, Marie-Jeanne COLOMBO, M. Pierre-Marie GUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mmes Alvine
MOUTONGO-BLACK, Patricia BEHAL, Agnès DELACROIX, Marie-Astrid ALBERT, MM. Antonio MORAIS, Richard VINCE,
Benoît de la RONCIERE, Mme Delphine de PAOLI, M. Guillaume PORCHERON, Mme Capucine CANDELLE, MM. Loïc
PERON, Michaël ALBOU, Mmes Anne-Charlotte PIERARD, Solène MOULINEC, MM. Julien BOUCHET (jusqu'à 19h03 et
à partir de 20h19), Maxence DUCROQUET, Mme Marie-Ange BADIN, MM. Adrien DEUDON, Cédric ANÉ (à partir de
18h14), Alain FOURNIER, Mme Naïma SELLAM, M. Michel LEJEUNE-MENGWANG, Mme Charlotte NIEWIADOMSKI,
M. Aïssa TERCHI, Mme Alice NORET, MM. Hicham DAD (à partir de 18h19), Paul RIEUSSET, Mme Clotilde VEGA-
RITTER, conseillers municipaux.

Etaient représentés :

Mme Imane ACHOUR par M. Patrice PINARD
M. Pierre LESPAGNOL par Mme Alice LE MOAL
M. Julien BOUCHET par Mme Véronique CABASSET (de 19h03 à 20h19)
M. Jean-Luc BRACHET par M. Paul RIEUSSET

Étaient absents :

M. Cédric ANÉ (jusqu'à 18h14), M. Hicham DAD (jusqu'à 18h19).

SECRETARE DE SEANCE : Mme Caroline MERCIER

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SEANCE PUBLIE PAR AFFICHAGE, LE 23 JUIN 2020

Pour extrait conforme :
Clichy-la-Garenne, le 17 juin 2020

Le Maire,

Rémi MUZEAU

Président du territoire Boucle Nord-de-Seine
Vice-Président du département des Hauts-de-Seine

Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20200616-DSGLC20_07059-
DE
Date de télétransmission : 01/07/2020
Date de réception préfecture : 01/07/2020

VILLE DE CLICHY-LA-GARENNE
Séance du conseil municipal du 16 juin 2020

Délibération n° 2020/S02/4.3

Objet : Désignation des représentants du conseil municipal

Organisme : Conseil d'exploitation de la régie office de tourisme

Le conseil,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L2121-21 ;

Vu la délibération n°10.1 du 20 juin 2017 relative à la création de l'office de tourisme de Clichy-la-Garenne sous la forme d'un service public administratif (SPA) à autonomie financière ;

Vu le conseil d'installation du 25 mai 2020 suite aux élections municipales du 15 mars 2020 ;

Vu les statuts de la régie Office du Tourisme ;

Considérant qu'il est nécessaire de procéder à la désignation des membres de ce conseil d'exploitation suite au renouvellement du conseil municipal ;

Considérant qu'il est nécessaire de respecter le principe de la représentation proportionnelle afin de permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée communale ;

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré :

ARTICLE 1 – LEVE le principe du scrutin secret à l'unanimité des membres de ladite commission, conformément à l'article L2121-21 du code général des collectivités territoriales.

ARTICLE 2 – FIXE la composition de la commission consultative des services publics locaux comme suit en sus du Maire, président de droit et modifie les statuts de la régie en conséquence :

- 6 membres du conseil municipal ;
- une personne extérieure en raison de ses compétences particulières dans le domaine du tourisme.

ARTICLE 3 – ELIT à la majorité absolue des suffrages exprimés, conformément aux dispositions de l'article L.2121-21 du code général des collectivités territoriales, les cinq représentants du conseil municipal :

- Monsieur Luc MERCIER, adjoint au maire
- Monsieur Julien BOUCHET, conseiller municipal
- Monsieur Pierre LESPAIGNOL, conseiller municipal
- Monsieur Sébastien RENAULT, adjoint au maire
- Monsieur Alain FOURNIER, conseiller municipal
- Monsieur Jean-Luc BRACHET, conseiller municipal

ARTICLE 4 - ELIT à la majorité absolue des suffrages exprimés une personne extérieure en raison de ses compétences particulières dans le domaine du tourisme :

- Monsieur Laurent CONVERSY
pour siéger au sein du conseil d'exploitation de la régie office de tourisme.

ARTICLE 5 - DESIGNNE Madame Murielle TACAÏLLE en tant que directeur de la régie office de tourisme.

Adopté à l'unanimité

Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20200616-DSGLC20_07059-
DE
Date de télétransmission : 01/07/2020
Date de réception préfecture : 01/07/2020

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté – Egalité – Fraternité

—○—
DEPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—○—
SEANCE DU MARDI 16 JUIN 2020
Convocation du mardi 9 juin 2020

—○—

MAIRIE DE CLICHY-LA-GARENNE

—
EXTRAIT
du Registre des délibérations du conseil municipal
—

Étaient présents :

M. Rémi MUZEAU, maire, président de séance,
M. Stéphane COCHEPAIN, Premier adjoint au maire, Mme Alice LE MOAL, M. Patrice PINARD, Mme Evelyne LAUER,
M. Luc MERCIER, Mme Véronique CABASSET, M. Sébastien RENAULT, Mme Véronique LORTAT-JACOB, M. François
MORVAN, Mme Danielle RIPERT, M. Georges ROUX, Mme Caroline MERCIER, M. Stéphane FOUCHER-ALAUQU,
Mme Marine DEFAUX, adjoints au maire ;
Mmes Josette de MARVAL, Marie-Jeanne COLOMBO, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mmes Alvine
MOUTONGO-BLACK, Patricia BEHAL, Agnès DELACROIX, Marie-Astrid ALBERT, MM. Antonio MORAIS, Richard VINCE,
Benôit de la RONCIERE, Mme Delphine de PAOLI, M. Guillaume PORCHERON, Mme Capucine CANDELLE, MM. Loïc
PERON, Michaël ALBOU, Mmes Anne-Charlotte PIERARD, Solène MOULINEC, MM. Julien BOUCHET (jusqu'à 19h03 et
à partir de 20h19), Maxence DUCROQUET, Mme Marie-Ange BADIN, MM. Adrien DEUDON, Cédric ANÉ (à partir de
18h14), Alain FOURNIER, Mme Naïma SELLAM, M. Michel LEJEUNE-MENGWANG, Mme Charlotte NIEWIADOMSKI,
M. Aïssa TERCHI, Mme Alice NORET, MM. Hicham DAD (à partir de 18h19), Paul RIEUSSET, Mme Clotilde VEGA-
RITTER, conseillers municipaux.

Étaient représentés :

Mme Imane ACHOUR par M. Patrice PINARD
M. Pierre LESPAGNOL par Mme Alice LE MOAL
M. Julien BOUCHET par Mme Véronique CABASSET (de 19h03 à 20h19)
M. Jean-Luc BRACHET par M. Paul RIEUSSET

Étaient absents :

M. Cédric ANÉ (jusqu'à 18h14), M. Hicham DAD (jusqu'à 18h19).

SECRETARE DE SEANCE : Mme Caroline MERCIER

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SEANCE PUBLIE PAR AFFICHAGE, LE 23 JUIN 2020

Pour extrait conforme :
Clichy-la-Garenne, le 17 juin 2020

Le Maire,

Rémi MUZEAU
Président du territoire Boucle Nord-de-Seine
Vice-Président du département des Hauts-de-Seine



Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20200616-DSGLC20_07060-
DE
Date de télétransmission : 01/07/2020
Date de réception préfecture : 01/07/2020

Objet : Désignation des représentants du conseil municipal au sein des établissements publics

Organisme : Conseil d'exploitation de la régie du stationnement en voirie et ouvrage

Le conseil,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L2121-21 ;

Vu la délibération n°15.3 du 21 décembre 2017 relative à la création de la régie de stationnement et approbation des statuts ;

Vu le conseil d'installation du 25 mai 2020 suite aux élections municipales du 15 mars 2020 ;

Vu les statuts de la régie stationnement en voirie et ouvrage ;

Considérant qu'il est nécessaire de procéder à la désignation des membres de ce conseil d'exploitation suite au renouvellement du conseil municipal ;

Considérant qu'il est nécessaire de respecter le principe de la représentation proportionnelle afin de permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée communale ;

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré :

ARTICLE 1 – LEVE le principe du scrutin secret à l'unanimité des membres de ladite commission, conformément à l'article L2121-21 du code général des collectivités territoriales.

ARTICLE 2 – FIXE la composition de la commission consultative des services publics locaux comme suit en sus du Maire, président de droit et modifie les statuts de la régie en conséquence :

- 6 membres du conseil municipal
- une personne extérieure

ARTICLE 3 – ELIT à la majorité absolue des suffrages exprimés, conformément aux dispositions de l'article L.2121-21 du code général des collectivités territoriales, les six représentants du conseil municipal :

- Monsieur Patrice PINARD, adjoint au maire
- Madame Marie-Jeanne COLOMBO, conseillère municipale
- Madame Danielle RIPERT, adjointe au maire,
- Monsieur Stéphane FOUCHER-ALAU, adjoint au maire,
- Monsieur Alain FOURNIER, conseiller municipal
- Monsieur Paul RIEUSSET, conseiller municipal

ARTICLE 4 - ÉLIT à la majorité absolue des suffrages exprimés une personne extérieure :

- Monsieur Jean-Claude AZIEAU

pour siéger au sein du conseil d'administration du conseil d'exploitation.

ARTICLE 5 - DESIGNÉ Madame Marie-Christine MIGAULT en tant que directeur de la régie du stationnement en voirie et en ouvrage

Adopté à l'unanimité

Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20200616-DSGLC20_07060-
DE
Date de télétransmission : 01/07/2020
Date de réception préfecture : 01/07/2020

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté – Egalité – Fraternité

MAIRIE DE CLICHY-LA-GARENNE

EXTRAIT
du Registre des délibérations du conseil municipal

—o—
DEPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—o—
SEANCE DU MARDI 16 JUIN 2020
Convocation du mardi 9 juin 2020

—o—

Etaient présents :

M. Rémi MUZEAU, maire, président de séance,
M. Stéphane COCHEPAIN, Premier adjoint au maire, Mme Alice LE MOAL, M. Patrice PINARD, Mme Evelyne LAUER,
M. Luc MERCIER, Mme Véronique CABASSET, M. Sébastien RENAULT, Mme Véronique LORTAT-JACOB, M. François
MORVAN, Mme Danielle RIPERT, M. Georges ROUX, Mme Caroline MERCIER, M. Stéphane FOUCHER-ALAQUI,
Mme Marine DEFAUX, adjoints au maire ;
Mmes Josette de MARVAL, Marie-Jeanne COLOMBO, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mmes Alvine
MOUTONGO-BLACK, Patricia BEHAL, Agnès DELACROIX, Marie-Astrid ALBERT, MM. Antonio MORAIS, Richard VINCE,
Benoît de la RONCIERE, Mme Delphine de PAOLI, M. Guillaume PORCHERON, Mme Capucine CANDELLE, MM. Loïc
PERON, Michaël ALBOU, Mmes Anne-Charlotte PIERARD, Solène MOULINEC, MM. Julien BOUCHET (jusqu'à 19h03 et
à partir de 20h19), Maxence DUCROQUET, Mme Marie-Ange BADIN, MM. Adrien DEUDON, Cédric ANÉ (à partir de
18h14), Alain FOURNIER, Mme Naïma SELLAM, M. Michel LEJEUNE-MENGWANG, Mme Charlotte NIEWIADOMSKI,
M. Aïssa TERCHI, Mme Alice NORET, MM. Hicham DAD (à partir de 18h19), Paul RIEUSSET, Mme Clotilde VEGA-
RITTER, conseillers municipaux.

Etaient représentés :

Mme Imane ACHOUR par M. Patrice PINARD
M. Pierre LESPAGNOL par Mme Alice LE MOAL
M. Julien BOUCHET par Mme Véronique CABASSET (de 19h03 à 20h19)
M. Jean-Luc BRACHET par M. Paul RIEUSSET

Étaient absents :

M. Cédric ANÉ (jusqu'à 18h14), M. Hicham DAD (jusqu'à 18h19).

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Caroline MERCIER

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SEANCE PUBLIE PAR AFFICHAGE, LE 23 JUIN 2020

Pour extrait conforme :
Clichy-la-Garenne, le 17 juin 2020

Le Maire,

Rémi MUZEAU
Président du territoire Boucle Nord-de-Seine
Vice-Président du département des Hauts-de-Seine



Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20200616-DSGLC20_07061-
DE
Date de télétransmission : 01/07/2020
Date de réception préfecture : 01/07/2020

République Française

VILLE DE CLICHY-LA-GARENNE
Séance du conseil municipal du 16 juin 2020

Délibération n ° 2020/S02/5.1

Objet : Désignation des représentants du conseil municipal au sein des organismes divers

Organisme : Conseil de surveillance de la Fondation Roguet

Le conseil,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.2121.21 et L.2121.33 ;

Vu le code de la santé publique, notamment son article R6143.1 ;

Vu le conseil d'installation du 25 mai 2020 suite aux élections municipales du 15 mars 2020 ;

Considérant qu'il est nécessaire de procéder à la désignation d'un membre titulaire et d'un membre suppléant représentant le conseil municipal pour siéger au sein du conseil de surveillance de la Fondation Roguet suite au renouvellement du conseil municipal ;

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré,

ARTICLE 1 – LEVE le principe du scrutin secret à l'unanimité des membres de ladite commission, conformément à l'article L2121-21 du code général des collectivités territoriales.

ARTICLE 2 - ÉLIT à la majorité absolue des suffrages exprimés, conformément aux dispositions des articles L.2121.21 et L.2121.33 du code général des collectivités territoriales, en sus de M. le Maire, Président de droit :

Représentant titulaire : Madame Josette de MARVAL, conseillère municipale

Représentant suppléant : Madame Evelyne LAUER, adjointe au maire

pour siéger au sein du conseil de surveillance de la Fondation Roguet, conformément aux dispositions de l'article R6143.1 du code de la santé Publique

Adopté à la majorité absolue des suffrages exprimés

42 pour

7 abstentions : Monsieur Alain FOURNIER, Madame Naïma SELLAM, Monsieur Michel LEJEUNE-MENGWANG, Madame Charlotte NIEWIADOMSKI, Monsieur Aïssa TERCHI, Madame Alice NORET et Monsieur Hicham DAD.

Accusé de réception en préfecture 092-219200243-20200616-DSGLC20_07061- DE Date de télétransmission : 01/07/2020 Date de réception préfecture : 01/07/2020
--

EXTRAIT
du Registre des délibérations du conseil municipal

—○—
DEPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—○—
SEANCE DU MARDI 16 JUIN 2020
Convocation du mardi 9 juin 2020

—○—

Étaient présents :

M. Rémi MUZEAU, maire, président de séance,
M. Stéphane COCHEPAIN, Premier adjoint au maire, Mme Alice LE MOAL, M. Patrice PINARD, Mme Evelyne LAUER,
M. Luc MERCIER, Mme Véronique CABASSET, M. Sébastien RENAULT, Mme Véronique LORTAT-JACOB, M. François
MORVAN, Mme Danielle RIPERT, M. Georges ROUX, Mme Caroline MERCIER, M. Stéphane FOUCHER-ALAQUI,
Mme Marine DEFAUX, adjoints au maire ;
Mmes Josette de MARVAL, Marie-Jeanne COLOMBO, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mmes Alvine
MOUTONGO-BLACK, Patricia BEHAL, Agnès DELACROIX, Marie-Astrid ALBERT, MM. Antonio MORAIS, Richard VINCE,
Benoît de la RONCIERE, Mme Delphine de PAOLI, M. Guillaume PORCHERON, Mme Capucine CANDELLE, MM. Loïc
PERON, Michaël ALBOU, Mmes Anne-Charlotte PIERARD, Solène MOULINEC, MM. Julien BOUCHET (jusqu'à 19h03 et
à partir de 20h19), Maxence DUCROQUET, Mme Marie-Ange BADIN, MM. Adrien DEUDON, Cédric ANÉ (à partir de
18h14), Alain FOURNIER, Mme Naïma SELLAM, M. Michel LEJEUNE-MENGWANG, Mme Charlotte NIEWIADOMSKI,
M. Aïssa TERCHI, Mme Alice NORET, MM. Hicham DAD (à partir de 18h19), Paul RIEUSSET, Mme Clotilde VEGA-
RITTER, conseillers municipaux.

Étaient représentés :

Mme Imane ACHOUR par M. Patrice PINARD
M. Pierre LESPAGNOL par Mme Alice LE MOAL
M. Julien BOUCHET par Mme Véronique CABASSET (de 19h03 à 20h19)
M. Jean-Luc BRACHET par M. Paul RIEUSSET

Étaient absents :

M. Cédric ANÉ (jusqu'à 18h14), M. Hicham DAD (jusqu'à 18h19).

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Caroline MERCIER

COMpte RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SEANCE PUBLIE PAR AFFICHAGE, LE

23 JUIN 2020

—
Pour extrait conforme :
Clichy-la-Garenne, le 17 juin 2020

Le Maire,

Rémi MUZEAU
Président du territoire Boucle Nord-de-Seine
Vice-Président du département des Hauts-de-Seine

République Française

VILLE DE CLICHY-LA-GARENNE
Séance du Conseil municipal du 16 juin 2020

Délibération n° 2020/S02/5.2

Objet : Désignation des représentants du conseil municipal au sein des organismes divers

Organisme : Association pour la gestion mutualisée des fonds européens des Hauts-de Seine (GMFE92)

Le Conseil,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment les dispositions de ses articles L2121-21 et L2121-33 ;

Vu le conseil d'installation du 25 mai 2020 suite aux élections municipales du 15 mars 2020 ;

Considérant qu'il est nécessaire de procéder à la désignation d'un représentant titulaire du conseil municipal et de son suppléant pour siéger au sein de l'association pour la gestion mutualisée des fonds européens des Hauts-de-Seine ;

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré,

ARTICLE 1 – LEVE le principe du scrutin secret à l'unanimité des membres de ladite commission, conformément à l'article L2121-21 du code général des collectivités territoriales.

ARTICLE 2 - ELIT à la majorité absolue des suffrages exprimés, les représentants titulaire et suppléant du conseil municipal suivants :

Titulaire : Monsieur Loïc PERON, conseiller municipal

Suppléant : Madame Patricia BEHAL, conseillère municipale

Adopté à la majorité absolue des suffrages exprimés

42 pour

7 abstentions : Monsieur Alain FOURNIER, Madame Naïma SELLAM, Monsieur Michel LEJEUNE-MENGWANG, Madame Charlotte NIEWIADOMSKI, Monsieur Aïssa TERCHI, Madame Alice NORET et Monsieur Hicham DAD.

Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20200616-DSGLC20_07062-
DE
Date de télétransmission : 01/07/2020
Date de réception préfecture : 01/07/2020

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté – Egalité – Fraternité

MAIRIE DE CLICHY-LA-GARENNE

—
EXTRAIT
du Registre des délibérations du conseil municipal
—

—o—
DEPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—o—
SEANCE DU MARDI 16 JUIN 2020
Convocation du mardi 9 juin 2020

—o—

Étaient présents :

M. Rémi MUZEAU, maire, président de séance,
M. Stéphane COCHEPAIN, Premier adjoint au maire, Mme Alice LE MOAL, M. Patrice PINARD, Mme Evelyne LAUER,
M. Luc MERCIER, Mme Véronique CABASSET, M. Sébastien RENAULT, Mme Véronique LORTAT-JACOB, M. François
MORVAN, Mme Danielle RIPERT, M. Georges ROUX, Mme Caroline MERCIER, M. Stéphane FOUCHER-ALAQUI,
Mme Marine DEFAUX, adjoints au maire ;
Mmes Josette de MARVAL, Marie-Jeanne COLOMBO, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mmes Alvine
MOUTONGO-BLACK, Patricia BEHAL, Agnès DELACROIX, Marie-Astrid ALBERT, MM. Antonio MORAIS, Richard VINCE,
Benoît de la RONCIERE, Mme Delphine de PAOLI, M. Guillaume PORCHERON, Mme Capucine CANDELLE, MM. Loïc
PERON, Michaël ALBOU, Mmes Anne-Charlotte PIERARD, Solène MOULINEC, MM. Julien BOUCHET (jusqu'à 19h03 et
à partir de 20h19), Maxence DUCROQUET, Mme Marie-Ange BADIN, MM. Adrien DEUDON, Cédric ANÉ (à partir de
18h14), Alain FOURNIER, Mme Naïma SELLAM, M. Michel LEJEUNE-MENGWANG, Mme Charlotte NIEWIADOMSKI,
M. Aïssa TERCHI, Mme Alice NORET, MM. Hicham DAD (à partir de 18h19), Paul RIEUSSET, Mme Clotilde VEGA-
RITTER, conseillers municipaux.

Étaient représentés :

Mme Imane ACHOUR par M. Patrice PINARD
M. Pierre LESPAGNOL par Mme Alice LE MOAL
M. Julien BOUCHET par Mme Véronique CABASSET (de 19h03 à 20h19)
M. Jean-Luc BRACHET par M. Paul RIEUSSET

Étaient absents :

M. Cédric ANÉ (jusqu'à 18h14), M. Hicham DAD (jusqu'à 18h19).

SECRETARE DE SEANCE : Mme Caroline MERCIER

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SEANCE PUBLIE PAR AFFICHAGE, LE

23 JUIN 2020

—
Pour extrait conforme :
Clichy-la-Garenne, le 17 juin 2020

Le Maire,

Rémi MUZEAU

Président du territoire Boucle Nord-de-Seine
Vice-Président du département des Hauts-de-Seine

Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20200616-DSGLC20_07063-
DE
Date de télétransmission : 01/07/2020
Date de réception préfecture : 01/07/2020

République Française

VILLE DE CLICHY-LA-GARENNE
Séance du conseil municipal du 16 juin 2020

Délibération n° 2020/S02/5.3

Objet : Désignation des représentants du conseil municipal au sein des organismes divers

Organisme : Correspondant défense

Le conseil,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.2121.21 et L.2121.33 ;

Vu le conseil d'installation du 25 mai 2020 suite aux élections municipales du 15 mars 2020 ;

Considérant qu'il est nécessaire de procéder à la désignation d'un représentant du conseil communal en tant que correspondant défense suite au renouvellement du conseil municipal ;

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré

ARTICLE 1 - LEVE le principe du scrutin secret à l'unanimité des membres de ladite commission, conformément à l'article L2121-21 du code général des collectivités territoriales.

ARTICLE 2 - ELIT, à la majorité absolue des suffrages exprimés, le représentant du conseil municipal suivant :

- Monsieur Richard VINCE, conseiller municipal

en tant que correspondant défense de la ville de Clichy.

Adopté à la majorité absolue des suffrages exprimés

42 pour

7 abstentions : Monsieur Alain FOURNIER, Madame Naïma SELLAM, Monsieur Michel LEJEUNE-MENGWANG, Madame Charlotte NIEWIADOMSKI, Monsieur Aïssa TERCHI, Madame Alice NORET et Monsieur Hicham DAD.

Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20200616-DSGLC20_07063-
DE
Date de télétransmission : 01/07/2020
Date de réception préfecture : 01/07/2020

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté – Egalité – Fraternité

MAIRIE DE CLICHY-LA-GARENNE

—
EXTRAIT
du Registre des délibérations du conseil municipal
—

—o—
DEPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—o—
SEANCE DU MARDI 16 JUIN 2020
Convocation du mardi 9 juin 2020

—o—

Etaient présents :

M. Rémi MUZEAU, maire, président de séance,
M. Stéphane COCHEPAIN, Premier adjoint au maire, Mme Alice LE MOAL, M. Patrice PINARD, Mme Evelyne LAUER,
M. Luc MERCIER, Mme Véronique CABASSET, M. Sébastien RENAULT, Mme Véronique LORTAT-JACOB, M. François
MORVAN, Mme Danielle RIPERT, M. Georges ROUX, Mme Caroline MERCIER, M. Stéphane FOUCHER-ALAUQU, M.
Mme Marine DEFAUX, adjoints au maire ;
Mmes Josette de MARVAL, Marie-Jeanne COLOMBO, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mmes Alvine
MOUTONGO-BLACK, Patricia BEHAL, Agnès DELACROIX, Marie-Astrid ALBERT, MM. Antonio MORAIS, Richard VINCE,
Benôit de la RONCIERE, Mme Delphine de PAOLI, M. Guillaume PORCHERON, Mme Capucine CANDELLE, MM. Loïc
PERON, Michaël ALBOU, Mmes Anne-Charlotte PIERARD, Solène MOULINEC, MM. Julien BOUCHET (jusqu'à 19h03 et
à partir de 20h19), Maxence DUCROQUET, Mme Marie-Ange BADIN, MM. Adrien DEUDON, Cédric ANÉ (à partir de
18h14), Alain FOURNIER, Mme Naïma SELLAM, M. Michel LEJEUNE-MENGWANG, Mme Charlotte NIEWIADOMSKI,
M. Aïssa TERCHI, Mme Alice NORET, MM. Hicham DAD (à partir de 18h19), Paul RIEUSSET, Mme Clotilde VEGA-
RITTER, conseillers municipaux.

Etaient représentés :

Mme Imane ACHOUR par M. Patrice PINARD
M. Pierre LESPAGNOL par Mme Alice LE MOAL
M. Julien BOUCHET par Mme Véronique CABASSET (de 19h03 à 20h19)
M. Jean-Luc BRACHET par M. Paul RIEUSSET

Étaient absents :

M. Cédric ANÉ (jusqu'à 18h14), M. Hicham DAD (jusqu'à 18h19).

SECRETARE DE SEANCE : Mme Caroline MERCIER

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SEANCE PUBLIE PAR AFFICHAGE, LE 23 JUIN 2020

—
Pour extrait conforme :
Clichy-la-Garenne, le 17 juin 2020

Le Maire,

Rémi MUZEAU
Président du territoire Boucle Nord de Seine
Vice-Président du département des Hauts-de-Seine

Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20200616-DSGLC20_07064-
DE
Date de télétransmission : 01/07/2020
Date de réception préfecture : 01/07/2020

République Française

VILLE DE CLICHY-LA-GARENNE
Séance du conseil municipal du 16 juin 2020

Délibération n° 2020/S02/5.4

Objet : Désignation des représentants du conseil municipal au sein des organismes divers

Organisme : Correspondant sécurité routière

Le conseil,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L2121.21 et L2121.33;

Vu le conseil d'installation du 25 mai 2020 suite aux élections municipales du 15 mars 2020 ;

Considérant qu'il est nécessaire de procéder à la désignation d'un représentant du conseil communal en tant que correspondant sécurité routière ;

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré,

ARTICLE 1 – LEVE le principe du scrutin secret à l'unanimité des membres de ladite commission, conformément à l'article L2121-21 du code général des collectivités territoriales.

ARTICLE 2 - ÉLIT à la majorité absolue des suffrages exprimés, le représentant du conseil municipal suivant :

- Monsieur Patrice PINARD, adjoint au maire

En tant que correspondant sécurité routière de la ville de Clichy.

Adopté à la majorité absolue des suffrages exprimés

42 pour

7 abstentions : Monsieur Alain FOURNIER, Madame Naïma SELLAM, Monsieur Michel LEJEUNE-MENGWANG, Madame Charlotte NIEWIADOMSKI, Monsieur Aïssa TERCHI, Madame Alice NORET et Monsieur Hicham DAD.

Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20200616-DSGLC20_07064-
DE
Date de télétransmission : 01/07/2020
Date de réception préfecture : 01/07/2020

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté – Egalité – Fraternité

—o—
DEPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—o—
SEANCE DU MARDI 16 JUIN 2020
Convocation du mardi 9 juin 2020

—o—

MAIRIE DE CLICHY-LA-GARENNE

—
EXTRAIT
du Registre des délibérations du conseil municipal
—

Étaient présents :

M. Rémi MUZEAU, maire, président de séance,
M. Stéphane COCHEPAIN, Premier adjoint au maire, Mme Alice LE MOAL, M. Patrice PINARD, Mme Evelyne LAUER,
M. Luc MERCIER, Mme Véronique CABASSET, M. Sébastien RENAULT, Mme Véronique LORTAT-JACOB, M. François
MORVAN, Mme Danielle RIPERT, M. Georges ROUX, Mme Caroline MERCIER, M. Stéphane FOUCHER-ALAQUI,
Mme Marine DEFAUX, adjoints au maire ;
Mmes Josette de MARVAL, Marie-Jeanne COLOMBO, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mmes Alvine
MOUTONGO-BLACK, Patricia BEHAL, Agnès DELACROIX, Marie-Astrid ALBERT, MM. Antonio MORAIS, Richard VINCE,
Benoît de la RONCIERE, Mme Delphine de PAOLI, M. Guillaume PORCHERON, Mme Capucine CANDELLE, MM. Loïc
PERON, Michaël ALBOU, Mmes Anne-Charlotte PIERARD, Solène MOULINEC, MM. Julien BOUCHET (jusqu'à 19h03 et
à partir de 20h19), Maxence DUCROQUET, Mme Marie-Ange BADIN, MM. Adrien DEUDON, Cédric ANÉ (à partir de
18h14), Alain FOURNIER, Mme Naïma SELLAM, M. Michel LEJEUNE-MENGWANG, Mme Charlotte NIEWIADOMSKI,
M. Aïssa TERCHI, Mme Alice NORET, MM. Hicham DAD (à partir de 18h19), Paul RIEUSSET, Mme Clotilde VEGA-
RITTER, conseillers municipaux.

Étaient représentés :

Mme Imane ACHOUR par M. Patrice PINARD
M. Pierre LESPAGNOL par Mme Alice LE MOAL
M. Julien BOUCHET par Mme Véronique CABASSET (de 19h03 à 20h19)
M. Jean-Luc BRACHET par M. Paul RIEUSSET

Étaient absents :

M. Cédric ANÉ (jusqu'à 18h14), M. Hicham DAD (jusqu'à 18h19).

SECRETARE DE SEANCE : Mme Caroline MERCIER

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SEANCE PUBLIE PAR AFFICHAGE, LE 23 JUIN 2020

—
Pour extrait conforme :
Clichy-la-Garenne, le 17 juin 2020

Le Maire,

Rémi MUZEAU
Président du territoire Boucle Nord-de-Seine
Vice-Président du département des Hauts-de-Seine



Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20200616-DSGLC20_07065-
DE
Date de télétransmission : 01/07/2020
Date de réception préfecture : 01/07/2020

République Française

VILLE DE CLICHY-LA-GARENNE
Séance du conseil municipal du 16 juin 2020

Délibération n° 2020/S02/5.5

Objet : Désignation des représentants du conseil municipal au sein des organismes divers

Organisme : Licence d'exploitation, de producteur et diffuseur de spectacles pour la ville de Clichy

Le conseil,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment les dispositions de ses articles L2121-21 et L2121-33 ;

Vu le décret n° 2000-609 du 29 juin 2000 pris pour application des articles 4 et 10 de l'ordonnance n° 45-2339 du 13 octobre 1945, relative aux spectacles ;

Vu le conseil d'installation du 25 mai 2020 suite aux élections municipales du 15 mars 2020 ;

Considérant qu'il est nécessaire de procéder à la désignation d'un représentant du conseil communal en tant qu'entrepreneur de spectacles ;

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré,

ARTICLE 1 – LEVE le principe du scrutin secret à l'unanimité des membres de ladite commission, conformément à l'article L2121-21 du code général des collectivités territoriales.

ARTICLE 2 - DESIGNÉ :

- Monsieur Luc MERCIER, adjoint au maire,

titulaire permanent pour le renouvellement de la licence d'entrepreneur de spectacles pour le compte de la Ville de Clichy-la-Garenne.

Adopté à la majorité absolue des suffrages exprimés
42 pour

7 abstentions : Monsieur Alain FOURNIER, Madame Naïma SELLAM, Monsieur Michel LEJEUNE-MENGWANG, Madame Charlotte NIEWIADOMSKI, Monsieur Aïssa TERCHI, Madame Alice NORET et Monsieur Hicham DAD.

Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20200616-DSGLC20_07065-
DE
Date de télétransmission : 01/07/2020
Date de réception préfecture : 01/07/2020

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté – Egalité – Fraternité

—o—
DEPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—o—
SEANCE DU MARDI 16 JUIN 2020
Convocation du mardi 9 juin 2020

—o—

MAIRIE DE CLICHY-LA-GARENNE

—
EXTRAIT
du Registre des délibérations du conseil municipal
—

Etaient présents :

M. Rémi MUZEAU, maire, président de séance,
M. Stéphane COCHEPAIN, Premier adjoint au maire, Mme Alice LE MOAL, M. Patrice PINARD, Mme Evelyne LAUER,
M. Luc MERCIER, Mme Véronique CABASSET, M. Sébastien RENAULT, Mme Véronique LORTAT-JACOB, M. François
MORVAN, Mme Danielle RIPERT, M. Georges ROUX, Mme Caroline MERCIER, M. Stéphane FOUCHER-ALAI, M.
Mme Marine DEFAUX, adjoints au maire ;
Mmes Josette de MARVAL, Marie-Jeanne COLOMBO, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mmes Alvine
MOUTONGO-BLACK, Patricia BEHAL, Agnès DELACROIX, Marie-Astrid ALBERT, MM. Antonio MORAIS, Richard VINCE,
Benoît de la RONCIERE, Mme Delphine de PAOLI, M. Guillaume PORCHERON, Mme Capucine CANDELLE, MM. Loïc
PERON, Michaël ALBOU, Mmes Anne-Charlotte PIERARD, Solène MOULINEC, MM. Julien BOUCHET (jusqu'à 19h03 et
à partir de 20h19), Maxence DUCROQUET, Mme Marie-Ange BADIN, MM. Adrien DEUDON, Cédric ANÉ (à partir de
18h14), Alain FOURNIER, Mme Naïma SELLAM, M. Michel LEJEUNE-MENGWANG, Mme Charlotte NIEWIADOMSKI,
M. Aïssa TERCHI, Mme Alice NORET, MM. Hicham DAD (à partir de 18h19), Paul RIEUSSET, Mme Clotilde VEGA-
RITTER, conseillers municipaux.

Etaient représentés :

Mme Imane ACHOUR par M. Patrice PINARD
M. Pierre LESPAGNOL par Mme Alice LE MOAL
M. Julien BOUCHET par Mme Véronique CABASSET (de 19h03 à 20h19)
M. Jean-Luc BRACHET par M. Paul RIEUSSET

Étaient absents :

M. Cédric ANÉ (jusqu'à 18h14), M. Hicham DAD (jusqu'à 18h19).

SECRETARE DE SEANCE : Mme Caroline MERCIER

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SEANCE PUBLIE PAR AFFICHAGE, LE 23 JUIN 2020

—
Pour extrait conforme :
Clichy-la-Garenne, le 17 juin 2020

Le Maire,

Rémi MUZEAU

Président du territoire Boucle Nord-de-Seine
Vice-Président du département des Hauts-de-Seine



Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20200616-DSGLC20_07066-
DE
Date de télétransmission : 01/07/2020
Date de réception préfecture : 01/07/2020

République Française

VILLE DE CLICHY-LA-GARENNE
Séance du Conseil municipal du 16 juin 2020

Délibération n° 2020/S02/5.6

Objet : Désignation des représentants du conseil municipal au sein des organismes divers

Organisme : Ligne 14 – Commission de règlement amiable des litiges commerciaux

Le conseil,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment les dispositions de ses articles L2121-21 et L2121-33 ;

Vu le conseil d'installation du 25 mai 2020 suite aux élections municipales du 15 mars 2020 ;

Considérant qu'il est nécessaire de procéder à la désignation d'un représentant titulaire du conseil municipal et de son suppléant pour siéger au sein de la commission de règlement amiable de litiges commerciaux dans le cadre des travaux de prolongement de la Ligne 14 du métro,

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré,

ARTICLE 1 – LEVE le principe du scrutin secret à l'unanimité des membres de ladite commission, conformément à l'article L2121-21 du code général des collectivités territoriales.

ARTICLE 2 – ELIT à la majorité absolue des suffrages exprimés, les représentants titulaire et suppléant du conseil municipal suivants :

Représentant Titulaire : Monsieur Stéphane FOUCHER-ALAQUI, adjoint au Maire,

Représentant Suppléant : Madame Anne-Charlotte PIERARD, conseillère municipale

pour siéger au sein au sein de la commission de règlement amiable de litiges commerciaux dans le cadre des travaux de prolongement de la Ligne 14 du métro.

Adopté à la majorité absolue des suffrages exprimés

42 pour

7 abstentions : Monsieur Alain FOURNIER, Madame Naïma SELLAM, Monsieur Michel LEJEUNE-MENGWANG, Madame Charlotte NIEWIADOMSKI, Monsieur Aïssa TERCHI, Madame Alice NORET et Monsieur Hicham DAD.

Accusé de réception en préfecture 092-219200243-20200616-DSGLC20_07066- DE Date de télétransmission : 01/07/2020 Date de réception préfecture : 01/07/2020
--

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté - Egalité - Fraternité

MAIRIE DE CLICHY-LA-GARENNE

—
EXTRAIT
du Registre des délibérations du conseil municipal
—

—O—
DEPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—O—
SEANCE DU MARDI 16 JUIN 2020
Convocation du mardi 9 juin 2020

—O—

Etaient présents :

M. Rémi MUZEAU, maire, président de séance,
M. Stéphane COCHEPAIN, Premier adjoint au maire, Mme Alice LE MOAL, M. Patrice PINARD, Mme Evelyne LAUER,
M. Luc MERCIER, Mme Véronique CABASSET, M. Sébastien RENAULT, Mme Véronique LORTAT-JACOB, M. François
MORVAN, Mme Danielle RIPERT, M. Georges ROUX, Mme Caroline MERCIER, M. Stéphane FOUCHER-ALAQUI,
Mme Marine DEFAUX, adjoints au maire ;
Mmes Josette de MARVAL, Marie-Jeanne COLOMBO; M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mmes Alvine
MOUTONGO-BLACK, Patricia BEHAL, Agnès DELACROIX, Marie-Astrid ALBERT, MM. Antonio MORAIS, Richard VINCE,
Benoît de la RONCIERE, Mme Delphine de PAOLI, M. Guillaume PORCHERON, Mme Capucine CANDELLE, MM. Loïc
PERON, Michaël ALBOU, Mmes Anne-Charlotte PIERARD, Solène MOULINEC, MM. Julien BOUCHET (jusqu'à 19h03 et
à partir de 20h19), Maxence DUCROQUET, Mme Marie-Ange BADIN, MM. Adrien DEUDON, Cédric ANÉ (à partir de
18h14), Alain FOURNIER, Mme Naïma SELLAM, M. Michel LEJEUNE-MENGWANG, Mme Charlotte NIEWIADOMSKI,
M. Aïssa TERCHI, Mme Alice NORET, MM. Hicham DAD (à partir de 18h19), Paul RIEUSSET, Mme Clotilde VEGA-
RITTER, conseillers municipaux.

Etaient représentés :

Mme Imane ACHOUR par M. Patrice PINARD
M. Pierre LESPAGNOL par Mme Alice LE MOAL
M. Julien BOUCHET par Mme Véronique CABASSET (de 19h03 à 20h19)
M. Jean-Luc BRACHET par M. Paul RIEUSSET

Étaient absents :

M. Cédric ANÉ (jusqu'à 18h14), M. Hicham DAD (jusqu'à 18h19).

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Caroline MERCIER

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SEANCE PUBLIE PAR AFFICHAGE, LE

23 JUIN 2020

—
Pour extrait conforme :
Clichy-la-Garenne, le 17 juin 2020

Le Maire,

Rémi MUZEAU

Président du territoire Boucle Nord-de-Seine
Vice-Président du département des Hauts-de-Seine

Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20200616-DSGLC20_07067-
DE
Date de télétransmission : 01/07/2020
Date de réception préfecture : 01/07/2020

République Française

VILLE DE CLICHY-LA-GARENNE
Séance du conseil municipal du 16 juin 2020

Délibération n° 2020/S02/5.7

Objet : Désignation des représentants du conseil municipal au sein des organismes divers

Organisme : Réseau des collectivités territoriales pour une économie solidaire (RTES)

Le conseil,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment les dispositions de ses articles L2121-21 et L2121-33 ;

Vu le conseil d'installation du 25 mai 2020 suite aux élections municipales du 15 mars 2020 ;

Considérant qu'il est nécessaire de procéder à la désignation d'un représentant titulaire du conseil municipal et de son suppléant pour siéger au sein du conseil d'administration de l'association Réseau des collectivités territoriales pour une économie solidaire (RTES) ;

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré,

ARTICLE 1 – LEVE le principe du scrutin secret à l'unanimité des membres de ladite commission, conformément à l'article L2121-21 du code général des collectivités territoriales.

ARTICLE 2 - ELIT à la majorité absolue des suffrages exprimés, les représentants titulaire et suppléant du conseil municipal suivants :

Représentant titulaire : Monsieur Julien BOUCHET, conseiller municipal

Représentant Suppléant : Monsieur Loïc PERON, conseiller municipal

pour siéger au sein au sein du réseau des collectivités territoriales pour une économie solidaire (RTES).

Adopté à la majorité absolue des suffrages exprimés

42 pour

7 abstentions : Monsieur Alain FOURNIER, Madame Naïma SELLAM, Monsieur Michel LEJEUNE-MENGWANG, Madame Charlotte NIEWIADOMSKI, Monsieur Aïssa TERCHI, Madame Alice NORET et Monsieur Hicham DAD.

Accusé de réception en préfecture 092-219200243-20200616-DSGLC20_07067- DE Date de télétransmission : 01/07/2020 Date de réception préfecture : 01/07/2020
--

République Française

VILLE DE CLICHY-LA-GARENNE
Séance du conseil municipal du 20 juin 2020

Délibération n° 2020/S02/5.9

Objet : Désignation des représentants du conseil municipal au sein des organismes divers

Organisme : Assemblée générale et conseil d'administration du Groupement d'Intérêt Public Maximilien

Le conseil,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment les dispositions de ses articles L2121-21 et L2121-33 ;

Vu le conseil d'installation du 25 mai 2020 suite aux élections municipales du 15 mars 2020 ;

Vu la convention constitutive en date du 6 décembre 2018 ;

Considérant la nécessité de désigner un représentant titulaire du conseil municipal et son suppléant pour siéger au sein de l'assemblée générale et du conseil d'administration du Groupement d'Intérêt Public Maximilien ;

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré,

ARTICLE 1 – LEVE le principe du scrutin secret à l'unanimité des membres de ladite commission, conformément à l'article L2121-21 du code général des collectivités territoriales.

ARTICLE 2 - ELIT à la majorité absolue des suffrages exprimés, les représentants titulaire et suppléant du conseil municipal suivants :

Représentant titulaire : Monsieur Sébastien RENAULT, adjoint au maire

Représentant suppléant : Madame Marie-Ange BADIN, conseillère municipale

pour siéger au sein de l'assemblée générale et du conseil d'administration du Groupement d'Intérêt Public Maximilien.

Adopté à la majorité absolue des suffrages exprimés

42 pour

7 abstentions : Monsieur Alain FOURNIER, Madame Naïma SELLAM, Monsieur Michel LEJEUNE-MENGWANG, Madame Charlotte NIEWIADOMSKI, Monsieur Aïssa TERCHI, Madame Alice NORET et Monsieur Hicham DAD.

Accusé de réception en préfecture 092-219200243-20200616-DSGLC20_07068- DE Date de télétransmission : 01/07/2020 Date de réception préfecture : 01/07/2020
--

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté – Egalité - Fraternité

MAIRIE DE CLICHY-LA-GARENNE

—
EXTRAIT
du Registre des délibérations du conseil municipal
—

—o—
DEPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—o—
SEANCE DU MARDI 16 JUIN 2020
Convocation du mardi 9 juin 2020

—o—

Etaient présents :

M. Rémi MUZEAU, maire, président de séance,
M. Stéphane COCHEPAIN, Premier adjoint au maire, Mme Alice LE MOAL, M. Patrice PINARD, Mme Evelyne LAUER,
M. Luc MERCIER, Mme Véronique CABASSET, M. Sébastien RENAULT, Mme Véronique LORTAT-JACOB, M. François
MORVAN, Mme Danielle RIPERT, M. Georges ROUX, Mme Caroline MERCIER, M. Stéphane FOUCHER-ALAU, M.
Mme Marine DEFAUX, adjoints au maire ;
Mmes Josette de MARVAL, Marie-Jeanne COLOMBO, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mmes Alvine
MOUTONGO-BLACK, Patricia BEHAL, Agnès DELACROIX, Marie-Astrid ALBERT, MM. Antonio MORAIS, Richard VINCE,
Benoît de la RONCIERE, Mme Delphine de PAOLI, M. Guillaume PORCHERON, Mme Capucine CANDELLE, MM. Loïc
PERON, Michaël ALBOU, Mmes Anne-Charlotte PIERARD, Solène MOULINEC, MM. Julien BOUCHET (jusqu'à 19h03 et
à partir de 20h19), Maxence DUCROQUET, Mme Marie-Ange BADIN, MM. Adrien DEUDON, Cédric ANÉ (à partir de
18h14), Alain FOURNIER, Mme Naïma SELLAM, M. Michel LEJEUNE-MENGWANG, Mme Charlotte NIEWIADOMSKI,
M. Aïssa TERCHI, Mme Alice NORET, MM. Hicham DAD (à partir de 18h19), Paul RIEUSSET, Mme Clotilde VEGA-
RITTER, conseillers municipaux.

Etaient représentés :

Mme Imane ACHOUR par M. Patrice PINARD
M. Pierre LESPAGNOL par Mme Alice LE MOAL
M. Julien BOUCHET par Mme Véronique CABASSET (de 19h03 à 20h19)
M. Jean-Luc BRACHET par M. Paul RIEUSSET

Étaient absents :

M. Cédric ANÉ (jusqu'à 18h14), M. Hicham DAD (jusqu'à 18h19).

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Caroline MERCIER

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SEANCE PUBLIE PAR AFFICHAGE, LE

23 JUIN 2020

Pour extrait conforme :
Clichy-la-Garenne, le 17 juin 2020.

Le Maire,

Rémi MUZEAU
Président du territoire Boucle Nord-de-Seine
Vice-Président du département des Hauts-de-Seine

Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20200616-DSGLC20_07069-
DE
Date de télétransmission : 01/07/2020
Date de réception préfecture : 01/07/2020

République Française

VILLE DE CLICHY-LA-GARENNE
Séance du conseil municipal du 16 juin 2020

Délibération n° 2020/S02/6.1.a.

Objet : Désignation des représentants du conseil municipal au sein des établissements scolaires

Organisme : Conseil d'école des écoles maternelles et élémentaires
École maternelle Annie Fratellini

Le conseil,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L2121-21 et L2121-33 ;

Vu le code de l'éducation et notamment ses article R 421-14, R 421-33 et D 411-1 ;

Vu le conseil d'installation du 25 mai 2020 suite aux élections municipales du 15 mars 2020 ;

Considérant qu'il est nécessaire de procéder à la désignation des membres du conseil municipal pour siéger au sein des conseils d'école des écoles maternelles et élémentaires ;

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré

ARTICLE 1 – LEVE le principe du scrutin secret à l'unanimité des membres de ladite commission, conformément à l'article L2121-21 du code général des collectivités territoriales.

ARTICLE 2 - ÉLIT à la majorité absolue des suffrages exprimés, les représentants titulaire et suppléant du conseil municipal suivants :

Représentant titulaire :

- Madame Delphine de PAOLI, conseillère municipale

Représentant suppléant :

- Madame Véronique CABASSET, adjointe au Maire

pour siéger au sein du conseil d'école de la maternelle Annie Fratellini

Adopté à la majorité absolue des suffrages exprimés

42 pour

7 abstentions : Monsieur Alain FOURNIER, Madame Naïma SELLAM, Monsieur Michel LEJEUNE-MENGWANG, Madame Charlotte NIEWIADOMSKI, Monsieur Aïssa TERCHI, Madame Alice NORET et Monsieur Hicham DAD.

Accusé de réception en préfecture 092-219200243-20200616-DSGLC20_07069- DE Date de télétransmission : 01/07/2020 Date de réception préfecture : 01/07/2020
--

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté – Egalité – Fraternité

—o—
DEPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—o—
SEANCE DU MARDI 16 JUIN 2020
Convocation du mardi 9 juin 2020

—o—

MAIRIE DE CLICHY-LA-GARENNE

—
EXTRAIT
du Registre des délibérations du conseil municipal
—

Etaient présents :

M. Rémi MUZEAU, maire, président de séance,
M. Stéphane COCHEPAIN, Premier adjoint au maire, Mme Alice LE MOAL, M. Patrice PINARD, Mme Evelyne LAUER,
M. Luc MERCIER, Mme Véronique CABASSET, M. Sébastien RENAULT, Mme Véronique LORTAT-JACOB, M. François
MORVAN, Mme Danielle RIPERT, M. Georges ROUX, Mme Caroline MERCIER, M. Stéphane FOUCHER-ALAUQI,
Mme Marine DEFAUX, adjoints au maire ;
Mmes Josette de MARVAL, Marie-Jeanne COLOMBO, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mmes Alvine
MOUTONGO-BLACK, Patricia BEHAL, Agnès DELACROIX, Marie-Astrid ALBERT, MM. Antonio MORAIS, Richard VINCE,
Benôit de la RONCIERE, Mme Delphine de PAOLI, M. Guillaume PORCHERON, Mme Capucine CANDELLE, MM. Loïc
PERON, Michaël ALBOU, Mmes Anne-Charlotte PIERARD, Solène MOULINEC, MM. Julien BOUCHET (jusqu'à 19h03 et
à partir de 20h19), Maxence DUCROQUET, Mme Marie-Ange BADIN, MM. Adrien DEUDON, Cédric ANÉ (à partir de
18h14), Alain FOURNIER, Mme Naïma SELLAM, M. Michel LEJEUNE-MENGWANG, Mme Charlotte NIEWIADOMSKI,
M. Aïssa TERCHI, Mme Alice NORET, MM. Hicham DAD (à partir de 18h19), Paul RIEUSSET, Mme Clotilde VEGA-
RITTER, conseillers municipaux.

Etaient représentés :

Mme Imane ACHOUR par M. Patrice PINARD
M. Pierre LESPAGNOL par Mme Alice LE MOAL
M. Julien BOUCHET par Mme Véronique CABASSET (de 19h03 à 20h19)
M. Jean-Luc BRACHET par M. Paul RIEUSSET

Étaient absents :

M. Cédric ANÉ (jusqu'à 18h14), M. Hicham DAD (jusqu'à 18h19).

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Caroline MERCIER

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SEANCE PUBLIE PAR AFFICHAGE, LE

23 JUIN 2020

Pour extrait conforme :
Clichy-la-Garenne, le 17 juin 2020

Le Maire,

Rémi MUZEAU
Président du territoire Boucle Nord-de-Seine
Vice-Président du département des Hauts-de-Seine

Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20200616-DSGLC20_07070-
DE
Date de télétransmission : 01/07/2020
Date de réception préfecture : 01/07/2020

République Française

VILLE DE CLICHY-LA-GARENNE
Séance du conseil municipal du 16 juin 2020

Délibération n° 2020/S02/6.1.b.

Objet : Désignation des représentants du conseil municipal au sein des établissements scolaires

Organisme : Conseil d'école des maternelles et élémentaires
École maternelle Condorcet

Le conseil,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L2121-21 et L2121-33 ;

Vu le code de l'éducation et notamment ses article R 421-14, R 421-33 et D 411-1 ;

Vu le conseil d'installation du 25 mai 2020 suite aux élections municipales du 15 mars 2020 ;

Considérant qu'il est nécessaire de procéder à la désignation des membres du conseil municipal pour siéger au sein des conseils d'école des écoles maternelles et élémentaires ;

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré

ARTICLE 1 – LEVE le principe du scrutin secret à l'unanimité des membres de ladite commission, conformément à l'article L2121-21 du code général des collectivités territoriales.

ARTICLE 2 - ÉLIT à la majorité absolue des suffrages exprimés, les représentants titulaire et suppléant du conseil municipal suivants :

Représentant titulaire :

- Monsieur Julien BOUCHET, conseiller municipal

Représentant suppléant :

- Madame Véronique CABASSET, adjointe au Maire

pour siéger au sein du conseil d'école de la maternelle Condorcet

Adopté à la majorité absolue des suffrages exprimés
42 pour

7 abstentions : Monsieur Alain FOURNIER, Madame Naïma SELLAM, Monsieur Michel LEJEUNE-MENGWANG, Madame Charlotte NIEWIADOMSKI, Monsieur Aïssa TERCHI, Madame Alice NORET et Monsieur Hicham DAD.

Accusé de réception en préfecture 092-219200243-20200616-DSGLC20_07070- DE Date de télétransmission : 01/07/2020 Date de réception préfecture : 01/07/2020
--

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté – Egalité – Fraternité

—O—
DEPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—O—
SEANCE DU MARDI 16 JUIN 2020
Convocation du mardi 9 juin 2020

—O—

MAIRIE DE CLICHY-LA-GARENNE

—
EXTRAIT
du Registre des délibérations du conseil municipal
—

Etaient présents :

M. Rémi MUZEAU, maire, président de séance,
M. Stéphane COCHEPAIN, Premier adjoint au maire, Mme Alice LE MOAL, M. Patrice PINARD, Mme Evelyne LAUER,
M. Luc MERCIER, Mme Véronique CABASSET, M. Sébastien RENAULT, Mme Véronique LORTAT-JACOB, M. François MORVAN, Mme Danielle RIPERT, M. Georges ROUX, Mme Caroline MERCIER, M. Stéphane FOUCHER-ALAQUI,
Mme Marine DEFAUX, adjoints au maire ;
Mmes Josette de MARVAL, Marie-Jeanne COLOMBO, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mmes Alvine MOUTONGO-BLACK, Patricia BEHAL, Agnès DELACROIX, Marie-Astrid ALBERT, MM. Antonio MORAIS, Richard VINCE, Benoît de la RONCIERE, Mme Delphine de PAOLI, M. Guillaume PORCHERON, Mme Capucine CANDELLE, MM. Loïc PERON, Michaël ALBOU, Mmes Anne-Charlotte PIERARD, Solène MOULINEC, MM. Julien BOUCHET (jusqu'à 19h03 et à partir de 20h19), Maxence DUCROQUET, Mme Marie-Ange BADIN, MM. Adrien DEUDON, Cédric ANÉ (à partir de 18h14), Alain FOURNIER, Mme Naïma SELLAM, M. Michel LEJEUNE-MENGWANG, Mme Charlotte NIEWIADOMSKI, M. Aïssa TERCHI, Mme Alice NORET, MM. Hicham DAD (à partir de 18h19), Paul RIEUSSET, Mme Clotilde VEGARITTER, conseillers municipaux.

Etaient représentés :

Mme Imane ACHOUR par M. Patrice PINARD
M. Pierre LESPAGNOL par Mme Alice LE MOAL
M. Julien BOUCHET par Mme Véronique CABASSET (de 19h03 à 20h19)
M. Jean-Luc BRACHET par M. Paul RIEUSSET

Étaient absents :

M. Cédric ANÉ (jusqu'à 18h14), M. Hicham DAD (jusqu'à 18h19).

SECRETARE DE SEANCE : Mme Caroline MERCIER

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SEANCE PUBLIE PAR AFFICHAGE, LE

23 JUIN 2020

Pour extrait conforme :
Clichy-la-Garenne, le 17 juin 2020

Le Maire

Rémi MUZEAU
Président du territoire Boucle Nord de Seine
Vice-Président du département des Hauts-de-Seine



Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20200616-DSGLC20_07071-
DE
Date de télétransmission : 01/07/2020
Date de réception préfecture : 01/07/2020

République Française

VILLE DE CLICHY-LA-GARENNE
Séance du conseil municipal du 16 juin 2020

Délibération n° 2020/S02/6.1.c

Objet : Désignation des représentants du conseil municipal au sein des établissements scolaires

Organisme : Conseil d'école des écoles maternelles et élémentaires
École maternelle Marin Fournier

Le conseil,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L2121-21 et L2121-33 ;

Vu le code de l'éducation et notamment ses article R 421-14, R 421-33 et D 411-1 ;

Vu le conseil d'installation du 25 mai 2020 suite aux élections municipales du 15 mars 2020 ;

Considérant qu'il est nécessaire de procéder à la désignation des membres du conseil municipal pour siéger au sein des conseils d'école des écoles maternelles et élémentaires ;

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré

ARTICLE 1 – LEVE le principe du scrutin secret à l'unanimité des membres de ladite commission, conformément à l'article L2121-21 du code général des collectivités territoriales.

ARTICLE 2 - ÉLIT à la majorité absolue des suffrages exprimés, les représentants titulaire et suppléant du conseil municipal suivants :

Représentant titulaire :

- Monsieur Stéphane COCHEPAIN, adjoint au maire

Représentant suppléant :

- Madame Véronique CABASSET, adjointe au Maire

pour siéger au sein du conseil d'école de la maternelle Marin Fournier

Adopté à la majorité absolue des suffrages exprimés

42 pour

7 abstentions : Monsieur Alain FOURNIER, Madame Naïma SELLAM, Monsieur Michel LEJEUNE-MENGWANG, Madame Charlotte NIEWIADOMSKI, Monsieur Aïssa TERCHI, Madame Alice NORET et Monsieur Hicham DAD.

Accusé de réception en préfecture 092-219200243-20200616-DSGLC20_07071- DE Date de télétransmission : 01/07/2020 Date de réception préfecture : 01/07/2020
--

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté – Egalité - Fraternité

—O—
DEPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—O—
SEANCE DU MARDI 16 JUIN 2020
Convocation du mardi 9 juin 2020

—O—

MAIRIE DE CLICHY-LA-GARENNE

—
EXTRAIT
—
du Registre des délibérations du conseil municipal

Etaient présents :

M. Rémi MUZEAU, maire, président de séance,
M. Stéphane COCHEPAIN, Premier adjoint au maire, Mme Alice LE MOAL, M. Patrice PINARD, Mme Evelyne LAUER,
M. Luc MERCIER, Mme Véronique CABASSET, M. Sébastien RENAULT, Mme Véronique LORTAT-JACOB, M. François
MORVAN, Mme Danielle RIPERT, M. Georges ROUX, Mme Caroline MERCIER, M. Stéphane FOUCHER-ALAUQUI,
Mme Marine DEFAUX, adjoints au maire ;
Mmes Josette de MARVAL, Marie-Jeanne COLOMBO, M. Pierre-Marie GUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mmes Alvine
MOUTONGO-BLACK, Patricia BEHAL, Agnès DELACROIX, Marie-Astrid ALBERT, MM. Antonio MORAIS, Richard VINCE,
Benoît de la RONCIERE, Mme Delphine de PAOLI, M. Guillaume PORCHERON, Mme Capucine CANDELLE, MM. Loïc
PERON, Michaël ALBOU, Mmes Anne-Charlotte PIERARD, Solène MOULINEC, MM. Julien BOUCHET (jusqu'à 19h03 et
à partir de 20h19), Maxence DUCROQUET, Mme Marie-Ange BADIN, MM. Adrien DEUDON, Cédric ANÉ (à partir de
18h14), Alain FOURNIER, Mme Naïma SELLAM, M. Michel LEJEUNE-MENGWANG, Mme Charlotte NIEWIADOMSKI,
M. Aïssa TERCHI, Mme Alice NORET, MM. Hicham DAD (à partir de 18h19), Paul RIEUSSET, Mme Clotilde VEGA-
RITTER, conseillers municipaux.

Etaient représentés :

Mme Imane ACHOUR par M. Patrice PINARD
M. Pierre LESPAGNOL par Mme Alice LE MOAL
M. Julien BOUCHET par Mme Véronique CABASSET (de 19h03 à 20h19)
M. Jean-Luc BRACHET par M. Paul RIEUSSET

Étaient absents :

M. Cédric ANÉ (jusqu'à 18h14), M. Hicham DAD (jusqu'à 18h19).

SECRETARE DE SEANCE : Mme Caroline MERCIER

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SEANCE PUBLIE PAR AFFICHAGE, LE 23 JUIN 2020

—
Pour extrait conforme :
Clichy-la-Garenne, le 17 juin 2020

Le Maire

Rémi MUZEAU
Président du territoire Boucle Nord de Seine
Vice-Président du département des Hauts-de-Seine



Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20200616-DSGLC20_07072-
DE
Date de télétransmission : 01/07/2020
Date de réception préfecture : 01/07/2020

République Française

VILLE DE CLICHY-LA-GARENNE
Séance du conseil municipal du 16 juin 2020

Délibération n° 2020/S02/6.1.d.

Objet : Désignation des représentants du conseil municipal au sein des établissements scolaires

Organisme : Conseil d'école des écoles maternelles et élémentaires
École maternelle Jacques Prévert

Le conseil,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L2121-21 et L2121-33 ;

Vu le code de l'éducation et notamment ses article R 421-14, R 421-33 et D 411-1 ;

Vu le conseil d'installation du 25 mai 2020 suite aux élections municipales du 15 mars 2020 ;

Considérant qu'il est nécessaire de procéder à la désignation des membres du conseil municipal pour siéger au sein des conseils d'école des écoles maternelles et élémentaires ;

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré

ARTICLE 1 – LEVE le principe du scrutin secret à l'unanimité des membres de ladite commission, conformément à l'article L2121-21 du code général des collectivités territoriales.

ARTICLE 2 - ÉLIT à la majorité absolue des suffrages exprimés, les représentants titulaire et suppléant du conseil municipal suivants :

Représentant titulaire :

- Madame Marie-Astrid ALBERT, conseillère municipale

Représentant suppléant :

- Madame Véronique CABASSET, adjointe au Maire

pour siéger au sein du conseil d'école de la maternelle Jacques Prévert

Adopté à la majorité absolue des suffrages exprimés,
42 pour

7 abstentions : Monsieur Alain FOURNIER, Madame Naïma SELLAM, Monsieur Michel LEJEUNE-MENGWANG, Madame Charlotte NIEWIADOMSKI, Monsieur Aïssa TERCHI, Madame Alice NORET et Monsieur Hicham DAD.

Accusé de réception en préfecture 092-219200243-20200616-DSGLC20_07072- DE Date de télétransmission : 01/07/2020 Date de réception préfecture : 01/07/2020
--

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté - Egalité - Fraternité

—o—
DEPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—o—
SEANCE DU MARDI 16 JUIN 2020
Convocation du mardi 9 juin 2020

—o—

MAIRIE DE CLICHY-LA-GARENNE

—
EXTRAIT
du Registre des délibérations du conseil municipal
—

Étaient présents :

M. Rémi MUZEAU, maire, président de séance,
M. Stéphane COCHEPAIN, Premier adjoint au maire, Mme Alice LE MOAL, M. Patrice PINARD, Mme Evelyne LAUER,
M. Luc MERCIER, Mme Véronique CABASSET, M. Sébastien RENAULT, Mme Véronique LORTAT-JACOB, M. François
MORVAN, Mme Danielle RIPERT, M. Georges ROUX, Mme Caroline MERCIER, M. Stéphane FOUCHER-ALAQUI,
Mme Marine DEFAUX, adjoints au maire ;
Mmes Josette de MARVAL, Marie-Jeanne COLOMBO, M. Pierre-Marie GUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mmes Alvine
MOUTONGO-BLACK, Patricia BEHAL, Agnès DELACROIX, Marie-Astrid ALBERT, MM. Antonio MORAIS, Richard VINCE,
Benoît de la RONCIERE, Mme Delphine de PAOLI, M. Guillaume PORCHERON, Mme Capucine CANDELLE, MM. Loïc
PERON, Michaël ALBOU, Mmes Anne-Charlotte PIERARD, Solène MOULINEC, MM. Julien BOUCHET (jusqu'à 19h03 et
à partir de 20h19), Maxence DUCROQUET, Mme Marie-Ange BADIN, MM. Adrien DEUDON, Cédric ANÉ (à partir de
18h14), Alain FOURNIER, Mme Naïma SELLAM, M. Michel LEJEUNE-MENGWANG, Mme Charlotte NIEWIADOMSKI,
M. Aïssa TERCHI, Mme Alice NORET, MM. Hicham DAD (à partir de 18h19), Paul RIEUSSET, Mme Clotilde VEGA-
RITTER, conseillers municipaux.

Étaient représentés :

Mme Imane ACHOUR par M. Patrice PINARD
M. Pierre LESPAGNOL par Mme Alice LE MOAL
M. Julien BOUCHET par Mme Véronique CABASSET (de 19h03 à 20h19)
M. Jean-Luc BRACHET par M. Paul RIEUSSET

Étaient absents :

M. Cédric ANÉ (jusqu'à 18h14), M. Hicham DAD (jusqu'à 18h19).

SECRETARE DE SEANCE : Mme Caroline MERCIER

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SEANCE PUBLIE PAR AFFICHAGE, LE 23 JUIN 2020

—
Pour extrait conforme :
Clichy-la-Garenne, le 17 juin 2020

Le Maire,

Rémi MUZEAU
Président du territoire Boucle Nord-de-Seine
Vice-Président du département des Hauts-de-Seine



Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20200616-DSGLC20_07073-
DE
Date de télétransmission : 01/07/2020
Date de réception préfecture : 01/07/2020

VILLE DE CLICHY-LA-GARENNE
Séance du conseil municipal du 16 juin 2020

Délibération n° 2020/S02/6.1.e

Objet : Désignation des représentants du conseil municipal au sein des établissements scolaires

Organisme : Conseil d'école des écoles maternelles et élémentaires
École maternelle Jean Jaurès

Le conseil,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L2121-21 et L2121-33 ;

Vu le code de l'éducation et notamment ses article R 421-14, R 421-33 et D 411-1 ;

Vu le conseil d'installation du 25 mai 2020 suite aux élections municipales du 15 mars 2020 ;

Considérant qu'il est nécessaire de procéder à la désignation des membres du conseil municipal pour siéger au sein des conseils d'école des écoles maternelles et élémentaires ;

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré

ARTICLE 1 – LEVE le principe du scrutin secret à l'unanimité des membres de ladite commission, conformément à l'article L2121-21 du code général des collectivités territoriales.

ARTICLE 2 - ÉLIT à la majorité absolue des suffrages exprimés, les représentants titulaire et suppléant du conseil municipal suivants :

Représentant titulaire :

- Monsieur Georges ROUX, adjoint au maire

Représentant suppléant :

- Madame Véronique CABASSET, adjointe au Maire

pour siéger au sein du conseil d'école de la maternelle Jean Jaurès

Adopté à la majorité absolue des suffrages exprimés

42 pour

7 abstentions : Monsieur Alain FOURNIER, Madame Naïma SELLAM, Monsieur Michel LEJEUNE-MENGWANG, Madame Charlotte NIEWIADOMSKI, Monsieur Aïssa TERCHI, Madame Alice NORET et Monsieur Hicham DAD.

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté – Egalité – Fraternité

MAIRIE DE CLICHY-LA-GARENNE

—
EXTRAIT
—
du Registre des délibérations du conseil municipal

—o—
DEPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—o—
SEANCE DU MARDI 16 JUIN 2020
Convocation du mardi 9 juin 2020

—o—

Etaient présents :

M. Rémi MUZEAU, maire, président de séance,
M. Stéphane COCHEPAIN, Premier adjoint au maire, Mme Alice LE MOAL, M. Patrice PINARD, Mme Evelyne LAUER,
M. Luc MERCIER, Mme Véronique CABASSET, M. Sébastien RENAULT, Mme Véronique LORTAT-JACOB, M. François
MORVAN, Mme Danielle RIPERT, M. Georges ROUX, Mme Caroline MERCIER, M. Stéphane FOUCHER-ALAUQU, M.
Mme Marine DEFAUX, adjoints au maire ;
Mmes Josette de MARVAL, Marie-Jeanne COLOMBO, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mmes Alvine
MOUTONGO-BLACK, Patricia BEHAL, Agnès DELACROIX, Marie-Astrid ALBERT, MM. Antonio MORAIS, Richard VINCE,
Benoît de la RONCIERE, Mme Delphine de PAOLI, M. Guillaume PORCHERON, Mme Capucine CANDELLE, MM. Loïc
PERON, Michaël ALBOU, Mmes Anne-Charlotte PIERARD, Solène MOULINEC, MM. Julien BOUCHET (jusqu'à 19h03 et
à partir de 20h19), Maxence DUCROQUET, Mme Marie-Ange BADIN, MM. Adrien DEUDON, Cédric ANÉ (à partir de
18h14), Alain FOURNIER, Mme Naïma SELLAM, M. Michel LEJEUNE-MENGWANG, Mme Charlotte NIEWIADOMSKI,
M. Aïssa TERCHI, Mme Alice NORET, MM. Hicham DAD (à partir de 18h19), Paul RIEUSSET, Mme Clotilde VEGA-
RITTER, conseillers municipaux.

Etaient représentés :

Mme Imane ACHOUR par M. Patrice PINARD
M. Pierre LESPAGNOL par Mme Alice LE MOAL
M. Julien BOUCHET par Mme Véronique CABASSET (de 19h03 à 20h19)
M. Jean-Luc BRACHET par M. Paul RIEUSSET

Étaient absents :

M. Cédric ANÉ (jusqu'à 18h14), M. Hicham DAD (jusqu'à 18h19).

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Caroline MERCIER

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SEANCE PUBLIE PAR AFFICHAGE, LE 23 JUIN 2020

—
Pour extrait conforme :
Clichy-la-Garenne, le 17 juin 2020

Le Maire,

Rémi MUZEAU

Président du territoire Boucle Nord de Seine
Vice-Président du département des Hauts-de-Seine



Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20200616-DSGLC20_07074-
DE
Date de télétransmission : 01/07/2020
Date de réception préfecture : 01/07/2020

VILLE DE CLICHY-LA-GARENNE
Séance du conseil municipal du 16 juin 2020

Délibération n° 2020/S02/6.1.f

Objet : Désignation des représentants du conseil municipal au sein des établissements scolaires

Organisme : Conseil d'école des écoles maternelles et élémentaires
École maternelle Jules Ferry

Le conseil,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L2121-21 et L2121-33 ;

p

Vu le code de l'éducation et notamment ses article R 421-14, R 421-33 et D 411-1 ;

Vu le conseil d'installation du 25 mai 2020 suite aux élections municipales du 15 mars 2020 ;

Considérant qu'il est nécessaire de procéder à la désignation des membres du conseil municipal pour siéger au sein des conseils d'école des écoles maternelles et élémentaires ;

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré

ARTICLE 1 – LEVE le principe du scrutin secret à l'unanimité des membres de ladite commission, conformément à l'article L2121-21 du code général des collectivités territoriales.

ARTICLE 2 - ÉLIT à la majorité absolue des suffrages exprimés, les représentants titulaire et suppléant du conseil municipal suivants :

Représentant titulaire :

- Madame Véronique CABASSET, adjointe au maire

Représentant suppléant :

- Monsieur Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, conseiller municipal

pour siéger au sein du conseil d'école de la maternelle Jules Ferry

Adopté à la majorité absolue des suffrages exprimés

41 pour

7 abstentions : Monsieur Alain FOURNIER, Madame Naïma SELLAM, Monsieur Michel LEJEUNE-MENGWANG, Madame Charlotte NIEWIADOMSKI, Monsieur Aïssa TERCHI, Madame Alice NORET et Monsieur Hicham DAD.

1 ne prend pas part au vote : Monsieur Maxence DUCROQUET

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté - Egalité - Fraternité

—o—
DEPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—o—
SEANCE DU MARDI 16 JUIN 2020
Convocation du mardi 9 juin 2020

—o—

MAIRIE DE CLICHY-LA-GARENNE

—
EXTRAIT
—
du Registre des délibérations du conseil municipal

Étaient présents :

M. Rémi MUZEAU, maire, président de séance,
M. Stéphane COCHEPAIN, Premier adjoint au maire, Mme Alice LE MOAL, M. Patrice PINARD, Mme Evelyne LAUER,
M. Luc MERCIER, Mme Véronique CABASSET, M. Sébastien RENAULT, Mme Véronique LORTAT-JACOB, M. François
MORVAN, Mme Danielle RIPERT, M. Georges ROUX, Mme Caroline MERCIER, M. Stéphane FOUCHER-ALAUQUI,
Mme Marine DEFAUX, adjoints au maire ;
Mmes Josette de MARVAL, Marie-Jeanne COLOMBO, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mmes Alvine
MOUTONGO-BLACK, Patricia BEHAL, Agnès DELACROIX, Marie-Astrid ALBERT, MM. Antonio MORAIS, Richard VINCE,
Benoît de la RONCIERE, Mme Delphine de PAOLI, M. Guillaume PORCHERON, Mme Capucine CANDELLE, MM. Loïc
PERON, Michaël ALBOU, Mmes Anne-Charlotte PIERARD, Solène MOULINEC, MM. Julien BOUCHET (jusqu'à 19h03 et
à partir de 20h19), Maxence DUCROQUET, Mme Marie-Ange BADIN, MM. Adrien DEUDON, Cédric ANÉ (à partir de
18h14), Alain FOURNIER, Mme Naïma SELLAM, M. Michel LEJEUNE-MENGWANG, Mme Charlotte NIEWIADOMSKI,
M. Aïssa TERCHI, Mme Alice NORET, MM. Hicham DAD (à partir de 18h19), Paul RIEUSSET, Mme Clotilde VEGA-
RITTER, conseillers municipaux.

Étaient représentés :

Mme Imane ACHOUR par M. Patrice PINARD
M. Pierre LESPAGNOL par Mme Alice LE MOAL
M. Julien BOUCHET par Mme Véronique CABASSET (de 19h03 à 20h19)
M. Jean-Luc BRACHET par M. Paul RIEUSSET

Étaient absents :

M. Cédric ANÉ (jusqu'à 18h14), M. Hicham DAD (jusqu'à 18h19).

SECRETARE DE SEANCE : Mme Caroline MERCIER

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SEANCE PUBLIE PAR AFFICHAGE, LE

23 JUIN 2020

—
Pour extrait conforme
Clichy-la-Garenne, le 17 juin 2020

Le Maire,

Rémi MUZEAU

Président du territoire Boucle Nord-de-Seine
Vice-Président du département des Hauts-de-Seine



Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20200616-DSGLC20_07075-
DE
Date de télétransmission : 01/07/2020
Date de réception préfecture : 01/07/2020

République Française

VILLE DE CLICHY-LA-GARENNE
Séance du conseil municipal du 16 juin 2020

Délibération n° 2020/S02/6.1.g

Objet : Désignation des représentants du conseil municipal au sein des établissements scolaires

Organisme : Conseil d'école des écoles maternelles et élémentaires
École maternelle Pierre Mendès France

Le conseil,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L2121-21 et L2121-33 ;

Vu le code de l'éducation et notamment ses article R 421-14, R 421-33 et D 411-1 ;

Vu le conseil d'installation du 25 mai 2020 suite aux élections municipales du 15 mars 2020 ;

Considérant qu'il est nécessaire de procéder à la désignation des membres du conseil municipal pour siéger au sein des conseils d'école des écoles maternelles et élémentaires ;

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré

ARTICLE 1 – LEVE le principe du scrutin secret à l'unanimité des membres de ladite commission, conformément à l'article L2121-21 du code général des collectivités territoriales.

ARTICLE 2 – ÉLIT à la majorité absolue des suffrages exprimés, les représentants titulaire et suppléant du conseil municipal suivants :

Représentant titulaire :

- Monsieur François MORVAN, adjoint au maire

Représentant suppléant :

- Madame Véronique CABASSET, adjointe au Maire

pour siéger au sein du conseil d'école de la maternelle Pierre Mendès France

Adopté à la majorité absolue des suffrages exprimés

42 pour

7 abstentions : Monsieur Alain FOURNIER, Madame Naïma SELLAM, Monsieur Michel LEJEUNE-MENGWANG, Madame Charlotte NIEWIADOMSKI, Monsieur Aïssa TERCHI, Madame Alice NORET et Monsieur Hicham DAD.

Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20200616-DSGLC20_07075-
DE
Date de télétransmission : 01/07/2020
Date de réception préfecture : 01/07/2020

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté – Egalité – Fraternité

MAIRIE DE CLICHY-LA-GARENNE

—
EXTRAIT
du Registre des délibérations du conseil municipal
—

—o—
DEPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—o—
SEANCE DU MARDI 16 JUI 2020
Convocation du mardi 9 juin 2020

—o—

Étaient présents :

M. Rémi MUZEAU, maire, président de séance,
M. Stéphane COCHEPAIN, Premier adjoint au maire, Mme Alice LE MOAL, M. Patrice PINARD, Mme Evelyne LAUER,
M. Luc MERCIER, Mme Véronique CABASSET, M. Sébastien RENAULT, Mme Véronique LORTAT-JACOB, M. François MORVAN, Mme Danielle RIPERT, M. Georges ROUX, Mme Caroline MERCIER, M. Stéphane FOUCHER-ALAQUI,
Mme Marine DEFAUX, adjoints au maire ;
Mmes Josette de MARVAL, Marie-Jeanne COLOMBO, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mmes Alvine MOUTONGO-BLACK, Patricia BEHAL, Agnès DELACROIX, Marie-Astrid ALBERT, MM. Antonio MORAIS, Richard VINCE, Benoît de la RONCIERE, Mme Delphine de PAOLI, M. Guillaume PORCHERON, Mme Capucine CANDELLE, MM. Loïc PERON, Michaël ALBOU, Mmes Anne-Charlotte PIERARD, Solène MOULINEC, MM. Julien BOUCHET (jusqu'à 19h03 et à partir de 20h19), Maxence DUCROQUET, Mme Marie-Ange BADIN, MM. Adrien DEUDON, Cédric ANÉ (à partir de 18h14), Alain FOURNIER, Mme Naïma SELLAM, M. Michel LEJEUNE-MENGWANG, Mme Charlotte NIEWIADOMSKI, M. Aïssa TERCHI, Mme Alice NORET, MM. Hicham DAD (à partir de 18h19), Paul RIEUSSET, Mme Clotilde VEGARITTER, conseillers municipaux.

Étaient représentés :

Mme Imane ACHOUR par M. Patrice PINARD
M. Pierre LESPAGNOL par Mme Alice LE MOAL
M. Julien BOUCHET par Mme Véronique CABASSET (de 19h03 à 20h19)
M. Jean-Luc BRACHET par M. Paul RIEUSSET

Étaient absents :

M. Cédric ANÉ (jusqu'à 18h14), M. Hicham DAD (jusqu'à 18h19).

SECRETARE DE SEANCE : Mme Caroline MERCIER

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SEANCE PUBLIE PAR AFFICHAGE, LE 23 JUIN 2020

—
Pour extrait conforme :
Clichy-la-Garenne, le 17 juin 2020

Le Maire,

Rémi MUZEAU
Président du territoire Boucle Nord-de-Seine
Vice-Président du département des Hauts-de-Seine

Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20200616-DSGLC20_07076-DE
Date de télétransmission : 01/07/2020
Date de réception préfecture : 01/07/2020

République Française

VILLE DE CLICHY-LA-GARENNE
Séance du conseil municipal du 16 juin 2020

Délibération n° 2020/S02/6.1.h

Objet : Désignation des représentants du conseil municipal au sein des établissements scolaires

Organisme : Conseil d'école des écoles maternelles et élémentaires
École maternelle Pasteur

Le conseil,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L2121-21 et L2121-33 ;

Vu le code de l'éducation et notamment ses article R 421-14, R 421-33 et D 411-1 ;

Vu le conseil d'installation du 25 mai 2020 suite aux élections municipales du 15 mars 2020 ;

Considérant qu'il est nécessaire de procéder à la désignation des membres du conseil municipal pour siéger au sein des conseils d'école des écoles maternelles et élémentaires ;

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré

ARTICLE 1 – LEVE le principe du scrutin secret à l'unanimité des membres de ladite commission, conformément à l'article L2121-21 du code général des collectivités territoriales.

ARTICLE 2 - ÉLIT à la majorité absolue des suffrages exprimés, les représentants titulaire et suppléant du conseil municipal suivants :

Représentant titulaire :

- Monsieur Loïc PERON, conseiller municipal

Représentant suppléant :

- Madame Véronique CABASSET, adjointe au Maire

pour siéger au sein du conseil d'école de la maternelle Pasteur

Adopté à la majorité absolue des suffrages exprimés

42 pour

7 abstentions : Monsieur Alain FOURNIER, Madame Naïma SELLAM, Monsieur Michel LEJEUNE-MENGWANG, Madame Charlotte NIEWIADOMSKI, Monsieur Aïssa TERCHI, Madame Alice NORET et Monsieur Hicham DAD.

Accusé de réception en préfecture 092-219200243-20200616-DSGLC20_07076- DE Date de télétransmission : 01/07/2020 Date de réception préfecture : 01/07/2020
--

—o—
DEPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—o—
SEANCE DU MARDI 16 JUIN 2020
Convocation du mardi 9 juin 2020

—
EXTRAIT
—
du Registre des délibérations du conseil municipal

Étaient présents :

M. Rémi MUZEAU, maire, président de séance,
M. Stéphane COCHEPAIN, Premier adjoint au maire, Mme Alice LE MOAL, M. Patrice PINARD, Mme Evelyne LAUER,
M. Luc MERCIER, Mme Véronique CABASSET, M. Sébastien RENAULT, Mme Véronique LORTAT-JACOB, M. François
MORVAN, Mme Danielle RIPERT, M. Georges ROUX, Mme Caroline MERCIER, M. Stéphane FOUCHER-ALAUQUI,
Mme Marine DEFAUX, adjoints au maire ;
Mmes Josette de MARVAL, Marie-Jeanne COLOMBO, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mmes Alvine
MOUTONGO-BLACK, Patricia BEHAL, Agnès DELACROIX, Marie-Astrid ALBERT, MM. Antonio MORAIS, Richard VINCE,
Benoît de la RONCIERE, Mme Delphine de PAOLI, M. Guillaume PORCHERON, Mme Capucine CANDELLE, MM. Loïc
PERON, Michaël ALBOU, Mmes Anne-Charlotte PIERARD, Solène MOULINEC, MM. Julien BOUCHET (jusqu'à 19h03 et
à partir de 20h19), Maxence DUCROQUET, Mme Marie-Ange BADIN, MM. Adrien DEUDON, Cédric ANÉ (à partir de
18h14), Alain FOURNIER, Mme Naïma SELLAM, M. Michel LEJEUNE-MENGWANG, Mme Charlotte NIEWIADOMSKI,
M. Aïssa TERCHI, Mme Alice NORET, MM. Hicham DAD (à partir de 18h19), Paul RIEUSSET, Mme Clotilde VEGA-
RITTER, conseillers municipaux.

Étaient représentés :

Mme Imane ACHOUR par M. Patrice PINARD
M. Pierre LESPAGNOL par Mme Alice LE MOAL
M. Julien BOUCHET par Mme Véronique CABASSET (de 19h03 à 20h19)
M. Jean-Luc BRACHET par M. Paul RIEUSSET

Étaient absents :

M. Cédric ANÉ (jusqu'à 18h14), M. Hicham DAD (jusqu'à 18h19).

SECRETARE DE SEANCE : Mme Caroline MERCIER

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SEANCE PUBLIE PAR AFFICHAGE, LE 23 JUIN 2020

—
Pour extrait conforme :
Clichy-la-Garenne, le 17 juin 2020

Le Maire,

Rémi MUZEAU

Président du territoire Boucle Nord-de-Seine
Vice-Président du département des Hauts-de-Seine



Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20200616-DSGLC20_07077-
DE
Date de télétransmission : 01/07/2020
Date de réception préfecture : 01/07/2020

VILLE DE CLICHY-LA-GARENNE
Séance du conseil municipal du 16 juin 2020

Délibération n° 2020/S02/6.1. i

Objet : Désignation des représentants du conseil municipal au sein des établissements scolaires

Organisme : Conseil d'école des écoles maternelles et élémentaires
École maternelle Victor Hugo

Le conseil,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L2121-21 et L2121-33 ;

Vu le code de l'éducation et notamment ses article R 421-14, R 421-33 et D 411-1 ;

Vu le conseil d'installation du 25 mai 2020 suite aux élections municipales du 15 mars 2020 ;

Considérant qu'il est nécessaire de procéder à la désignation des membres du conseil municipal pour siéger au sein des conseils d'école des écoles maternelles et élémentaires ;

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré

ARTICLE 1 - LEVE le principe du scrutin secret à l'unanimité des membres de ladite commission, conformément à l'article L2121-21 du code général des collectivités territoriales.

ARTICLE 2 - ÉLIT à la majorité absolue des suffrages exprimés, les représentants titulaire et suppléant du conseil municipal suivants :

Représentant titulaire :

- Monsieur Patrice PINARD, adjoint au maire

Représentant suppléant :

- Madame Véronique CABASSET, adjointe au Maire

pour siéger au sein du conseil d'école de la maternelle Victor Hugo

Adopté à la majorité absolue des suffrages exprimés

42 pour

7 abstentions : Monsieur Alain FOURNIER, Madame Naïma SELLAM, Monsieur Michel LEJEUNE-MENGWANG, Madame Charlotte NIEWIADOMSKI, Monsieur Aïssa TERCHI, Madame Alice NORET et Monsieur Hicham DAD.

